



LE PATRIMOINE AUTREMENT DIT Construire de la valeur dans l'agglomération



DEBAT RETROPROSPECTIF

décembre 2009

Le Grand Lyon a 40 ans !

S'agissant d'une collectivité c'est très peu, c'est très jeune ! Pourtant le Grand Lyon est déjà porteur de toute une histoire, intimement liée à celle de son territoire.

Cette histoire est un bien commun. Il faut l'écrire car tous, habitants, élus, techniciens, acteurs, en avons besoin.

Les archives du Grand Lyon et les nombreux témoignages sollicités ou rassemblés par Millénaire3 sont des ressources mobilisables, parmi d'autres, pour entreprendre ce travail d'écriture.

En 2009, 5 débats rétro prospectifs donnent l'occasion à la communauté des agents, élus et partenaires de se mobiliser sur les enjeux d'avenir de l'agglomération. Vidéos et mementos feront parler les archives pour alimenter l'imagination du futur de l'agglomération.

5 défis, 5 débats pour mobiliser de manière conviviale les communautés professionnelles du Grand Lyon :

- ▶ Incarner un modèle d'urbanité : « la ville qui s'invente »,
- ▶ Être une métropole qui stimule la créativité en partenariat : « l'agglomération qui innove »,
- ▶ Faire évoluer la gestion urbaine avec la société : « quand les services urbains font l'agglomération »,
- ▶ Bien se connaître et mieux se faire connaître : « Le patrimoine autrement dit. Construire de la valeur dans l'agglomération »,
- ▶ Agir ensemble demain : la place et le rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques,

Bon débat !

Introduction

Le patrimoine, c'est l'héritage que l'on choisit de retenir, pour donner sens au présent et se donner des perspectives, ce qui faisait dire à René Char que « *notre patrimoine n'est précédé d'aucun testament* » ou à Régis Debray que « *le patrimoine transfigure une mémoire en projet* ». Mais au fond, que se joue-t-il en la matière, sinon une production de valeur ?

Du combat pour le Vieux Lyon des années 60 au Grand Lyon coordinateur des Journées européennes du patrimoine en 2005 en passant par l'inscription du site historique de Lyon au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998, on mesurera à quel point la notion de patrimoine s'est étendue, et avec elle le champ de la valorisation.

Qui dans les années 60, où patrimoine est synonyme de monuments historiques, aurait pu imaginer le grand bazar patrimonial qui régnait trente ans plus tard. A travers cette extension, la valorisation s'est déplacée du centre de Lyon et ses nobles monuments, pour intégrer - commencer à intégrer plutôt - l'ensemble des composantes de l'agglomération, jusqu'au patrimoine naturel et aux mémoires, patrimoine immatériel. De là, la possibilité à l'avenir d'activer un récit de l'agglomération écrit à partir non seulement de son centre, mais aussi de sa périphérie industrielle.

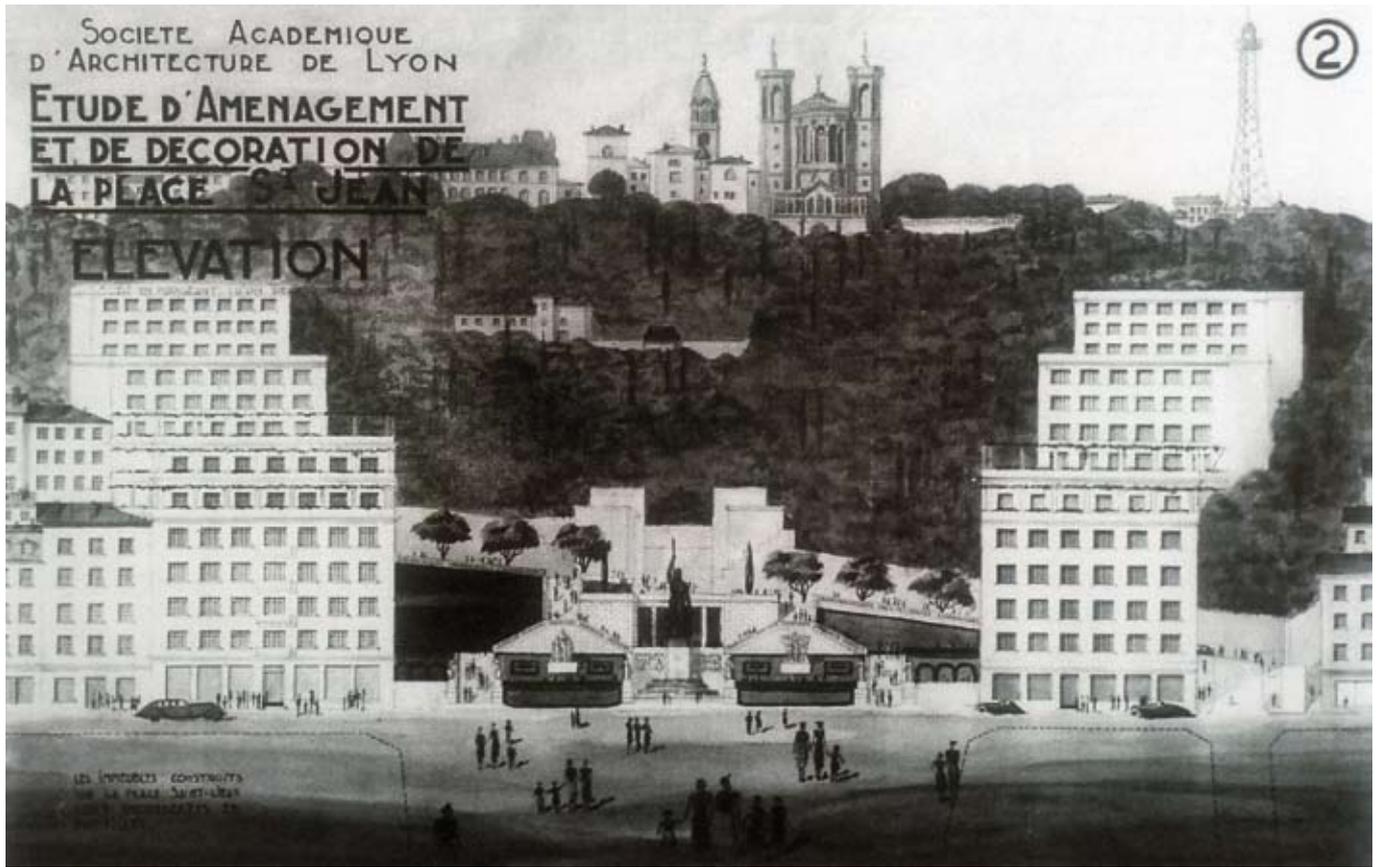
On mesurera en parcourant ce document à quel point le rapport de nos sociétés au temps a changé, à quel point aussi le patrimoine est un formidable miroir... On percevra des inflexions : la doctrine « *du passé faisons table rase* » a laissé la place à une conception de la ville où le patrimoine s'inscrit dans les projets urbains, mais aussi des lignes de force qui s'expriment par le slogan dans les années 60 de l'association la Renaissance du Vieux Lyon « *les hommes passent avant les pierres* »...

Les villes ne peuvent conserver tout leur bâti, il faut forcément détruire et donc décider quel héritage on patrimonialise, quel autre on ne retient pas. A chaque décennie, des mobilisations tentent d'éviter la destruction d'une usine, d'une halle, d'un pont... ce qui signifie - mais c'est une évidence - que les objets de mémoire ne sont pas investis pour tous de la même valeur, que tous les groupes sociaux n'ont pas la même capacité à faire mémoire, et que les phénomènes d'occultation, de déni sont légion.

Sommaire

Années 60	Le Vieux Lyon fait mentir la doctrine municipale : « du passé faisons table rase »	p. 5
Années 70	Les bulldozers face à la soif de sauvegarde	p. 13
Années 80	Le patrimoine en fête	p. 21
Années 90	L'agglomération se met en récit	p. 27
Années 2000	L'agglomération commence à se regarder dans le miroir du patrimoine	p. 35





Le Vieux Lyon fait mentir la doctrine municipale : « du passé faisons table rase »



André Malraux est nommé Ministre des Affaires culturelles en 1959. Il porte une vision à la fois grandiose et très juste du rôle crucial que tient le patrimoine pour mobiliser une communauté humaine. A Lyon, les vestiges du passé sont détruits sans que l'on s'en émeuve, tel l'antique Pont de la Guillotière. La ville se valorise à travers le culte de la modernité, avec ses emblèmes, le béton et la voiture et son maire Louis Pradel dans le rôle de grand prêtre, officiant chaque matin sur les chantiers de la ville. Les quartiers insalubres du centre, Vieux Lyon, Pentes de la Croix-Rousse, Brotteaux... sont promis à la destruction. Sauf que dans le Vieux Lyon justement, une association, la Renaissance du Vieux Lyon (RVL) est convaincue que ce quartier Renaissance est un atout formidable pour le développement touristique. En 1962, la loi Malraux crée les « *secteurs sauvegardés* », le Vieux Lyon est le premier d'entre eux en France, deux ans plus tard. A partir de là, le front du combat patrimonial s'élargira à d'autres quartiers, et à d'autres époques que la Renaissance. La perception du patrimoine, véritable sismographe des évolutions de société, changera en effet profondément. Mais le slogan de la RVL, « *les hommes passent avant les pierres* » tracera un chemin.

Du taudis à l'« atout numéro un du tourisme lyonnais » : le Vieux Lyon

A peine élu maire de Lyon, **Louis Pradel** présente, le 29 avril 1957, ses projets d'urbanisme au Conseil municipal. Parmi eux, la destruction d'une bonne partie du Vieux Lyon, le centre économique, culturel, politique, religieux du XVI^{ème} siècle devenu quartier insalubre. Le célèbre journaliste **Raymond Cartier** n'écrit-il pas dans son livre « *Les 19 Europes* », « *Il faut démolir, sur la rive droite de la Saône, les quartiers Saint-Jean, Saint-Georges et*

Saint-Paul. Ce ne sont que des amas de taudis tout juste dignes de l'équarisseur ».

La partie semble jouée, sauf qu'une association, la Renaissance du Vieux Lyon s'est mise en ordre de bataille, sous l'impulsion de jeunes professionnels de la presse animant une commission « *Tourisme* » à la Jeune Chambre Economique Lyonnaise (JCE).

Régis Neyret, directeur de presse et éditorialiste qui va devenir en 1961 président de l'association explique la genèse de ce combat :

« C'est pour des raisons de développement touristique - donc rien à voir au départ avec un intérêt pour le patrimoine - que nous avons décidé de nous intéresser au Vieux Lyon, quartier à l'époque complètement déshérité (...). Le Vieux Lyon se dégradait... Pour que Lyon soit une ville touristique - ce qu'elle proclamait tout en étant très loin ! -, nous avons estimé qu'il fallait pouvoir offrir aux touristes des occasions de sorties, de distractions. Le Vieux Lyon s'imposait à nous comme une évidence. Nous nous sommes alors aperçus que Louis Pradel sortait des cartons un projet de la précédente municipalité, consistant à démolir le pont du Change, premier pont permanent de la cité, pour le remplacer par un nouveau pont (l'actuel pont Maréchal Juin) et le prolonger ensuite par

un grand boulevard urbain qui monterait jusqu'à Fourvière. C'était complètement incompatible avec notre projet de développement touristique ! On est alors partis en guerre contre ce projet, avec la JCE. J'ai conservé pieusement une lettre où Pradel exposait au président de la JCE que cette opération permettrait de dégager à la fois Fourvière, et la mairie du 5^{ème} arrondissement, située alors dans le Vieux Lyon, ce qui, nous disait-il, «facilitera les photos de mariage» ! L'argument était maigre et nous avons décidé d'empêcher la destruction du pont du Change. Nous étions trop petits pour avoir gain de cause. Il n'empêche que cette bataille nous a soudés et que nous avons décidé de nous inscrire à l'association locale, la Renaissance du Vieux Lyon qui existait depuis une dizaine d'années, mais dormait quelque peu. Avec notre dynamisme, nous avons convaincu l'association qu'il fallait faire découvrir ce quartier ».

(Propos recueillis le 23 juillet 2009)

Le 8 décembre 1959, le Vieux Lyon transfiguré

Le 8 décembre, ce jour singulier de la « fête des illuminations », l'un des plus déroutants rituels lyonnais tant, depuis sa création en 1852, il a été réapproprié pour des usages variés, est choisi par la Renaissance du Vieux Lyon pour ennoblir le quartier, changer le regard des Lyonnais, faire voir que le taudis de jour peut se révéler, la nuit aidant, féérie... **Régis Neyret** raconte :

« Une des dates essentielles pour moi est ce 8 décembre 1959, quand, avec nos amis de la JCE et de la RVL nous avons décidé d'éclairer dix cours dans le Vieux Lyon. Elles étaient dégueulasses, mais la nuit on ne le voyait plus ! Le directeur du Service d'éclairage de la Ville de Lyon, Monsieur Pabiou a accepté de les éclairer. Nous avions branché des Teppaz, les tourne-disques de l'époque, aux prises que les résidents nous fournissaient. Avec nos amis de la RVL, on a réalisé une propagande fabuleuse, fait publier des articles dans « Le Progrès », l'Echo-Liberté,

etc., pour dire aux gens : au lieu de vous promener le soir du 8 décembre dans la Presqu'île, d'aller voir la vitrine de Bonnard, charcutier rue Grenette... , comme vous le faites chaque année, venez voir le Vieux Lyon ! Ce soir-là, plus de 100 000 personnes se sont précipitées dans le Vieux Lyon à la suite de cette opération de relation publique ; cela a été exceptionnel, au point que les autorités ont fait fermer la passerelle Saint-Georges qui menaçait de s'écrouler. (...) Cet événement a fait démarrer le quartier ».

Durant l'année 1961, 10 000 personnes participent aux visites nocturnes du quartier organisées par le Syndicat d'Initiative. Des signalisations sont installées, les éclairages publics et privés améliorés ; dans le même temps articles, conférences, dépliants, émissions de radio ... enclenchent la machine à notoriété. **Louis Pradel** a rapidement changé son fusil d'épaule prenant, en novembre 1960, un arrêté de sauvegarde du quartier.

Pour changer un quartier, on commence par les rez-de-chaussée...

Jean Ferdinand, président de la « Commission des Commerçants » de la RVL et accessoirement bistrotier rue de la Baleine, expose dans le 1er bulletin de la RVL, le mécanisme de Caisse de prêts inventé par l'association pour pousser les commerçants à faire sauter les placages de leurs boutiques et retrouver les arcades d'origine.

Durant une dizaine d'années, la RVL intervient sur une soixantaine de commerces. « On peut dire que le Vieux Lyon a d'abord changé d'image grâce aux rez-de-chaussée » résumera **Régis Neyret**. La restauration est enclenchée même si tout n'est pas gagné !

La Caisse de Prêts, par Jean Ferdinand

Renaissance du Vieux-Lyon, bulletin n°1, 1962

La Renaissance du Vieux Lyon a créé pour les artisans et commerçants du Vieux Lyon une caisse de prêts à faible intérêt. Cette caisse, qui fonctionne depuis quelques semaines seulement, a pour but d'aider les artisans et commerçants du Vieux Lyon à restaurer les devantures de leurs magasins, ainsi que les agencements intérieurs de leurs locaux.

Sa création a été rendue possible par l'attribution d'une somme de 60.000 NF

que le Conseil Municipal a votée à la Renaissance du Vieux Lyon. Cette somme est déposée en fond de garantie à la Banque d'Escompte et de Crédit, 12, rue Gentil à Lyon. Cette Banque pourra prêter, grâce à cette garantie, un total de 300.000 NF (...).

Pour l'attribution du prêt, il faut être Français, membre de la R.V.L., remplir une demande de prêt. (...) Des prêts peuvent être consentis aux commerçants

et artisans du Vieux Lyon jusqu'à la somme de 30.000 NF, à 6 % d'intérêt pour les artisans et 6,25 % pour les commerçants. Le prêt est de cinq années, remboursable par 1/10e tous les semestres.

La Renaissance du Vieux Lyon pour favoriser le commerçant ou l'artisan emprunteur fera une ristourne de 1 % aux artisans et de 1,25 % aux commerçants (...).

André Malraux, le patrimoine vecteur de la « communion la plus profonde »

Mieux que quiconque, **André Malraux** sait que le patrimoine a cette faculté d'unir les vivants à ce qui n'est plus, que certains objets sont des catalyseurs émotionnels à nos souvenirs, que l'important est moins le patrimoine que ce qui en nous trouve des occasions

de vibrer à son contact. La transmission, l'héritage, la continuité qui l'intéressent, sont celles de la nation avec ses monuments historiques, le Palais de Versailles, les Invalides, la cathédrale de Reims...

Discours d'André Malraux lors de la présentation du projet de loi relatif à la restauration des grands monuments historiques du 14 décembre 1961

Journal Officiel, Débats Assemblée nationale, n° 105, 15 décembre 1961, p. 5637-5638.

www.assemblee-nationale.fr

« L'un de vos rapporteurs a fait allusion, timidement et pourtant de la façon la plus noble et la plus courageuse, à une objection que chacun de vous porte en lui-même. Je vais la résumer brutalement : « Pourquoi sauver Reims, pourquoi sauver Versailles, plutôt que d'acheter de nouveaux blocs opératoires ? » (...)

Tolstoï demandait : « Que vaut Shakespeare en face d'une paire de bottes, pour celui qui doit marcher pieds nus ? » L'Union soviétique, comme les démocraties occidentales, a pensé qu'il fallait fabriquer des bottes pour ceux qui n'en avaient - et leur faire lire Tolstoï et Shakespeare.

Tous les États savent aujourd'hui qu'une puissance mystérieuse de l'esprit, qui se confond peut-être avec celle qui assure la survie des grandes œuvres et exprime obscurément l'âme des peuples, affronte dans l'ombre les

visages de la misère et du malheur. Il est vain d'opposer l'une aux autres (...).

Les monuments que vous allez, je l'espère, sauver, ne les définissons pas par ce dont ils sont nés. Ils ont subi une immense métamorphose. Vincennes n'est plus pour nous, comme pour le XIXe siècle, une forteresse féodale ; ni Versailles, un lieu de plaisir des rois.

Châteaux, cathédrales, musées, sont les jalons successifs et fraternels de l'immense rêve éveillé que poursuit la France depuis près de mille ans.

Chefs-d'œuvre, sans doute : lieux de beauté que nous devons transmettre comme ils nous ont été transmis : mais quelque chose de plus, qui est précisément l'âme de ce grand rêve. (...)

Ces monuments sont les témoins de notre histoire, devenue exemplaire. Tous les peuples ont besoin d'une

histoire exemplaire, et lorsqu'ils n'en ont pas, ils l'inventent. (...)

En un temps où le grand songe informe que poursuit l'humanité prend parfois des formes sinistres, il est sage que nous en maintenions les formes les plus hautes. Le songe aussi nourrit le courage, et nos monuments sont le plus grand songe de la France. (...)

Puissions-nous faire que tous les enfants de France comprennent un jour que ces pierres encore vivantes leur appartiennent à la condition de les aimer.

Puissions-nous ensevelir un jour, à côté de la statue de Mansart ou de celle de Louis XIV, l'un des maçons inconnus qui construisirent Versailles et graver sur sa tombe, grâce à la loi que nous vous demandons de voter aujourd'hui : « A Versailles, bâti pour le roi, conquis par le peuple, sauvé par la nation ».

Le Vieux Lyon, secteur sauvegardé (1964)

Le Vieux Lyon est déclaré 1^{er} « secteur sauvegardé » de France, le 12 mai 1964. Sauvé in extremis de la destruction, il mérite bien le nom de patrimoine, si, comme le pense le spécialiste stéphanois du patrimoine

Jean Davallon :

« à l'extrême, est patrimoine ce qui a été sauvé de la destruction, ce qui aurait dû disparaître et qui a échappé à la disparition, ce qui avait disparu et a " miraculeusement " réapparu ».

(Le Musée Cannibale, 2002)

La notion de secteur sauvegardé avait été introduite deux ans plus tôt, par la loi du 4 août 1962, promulguée pour éviter la destruction systématique des centres anciens comme le Marais à Paris ou le quartier de la Balance en Avignon. En présentant le projet de loi le 23 juillet 1962, **André Malraux** expliquera que dans certains quartiers, des bâtiments pris uns à uns n'ont pas de valeur, à défaut de monuments illustres, alors que dans leur ensemble, ils font le génie d'un lieu, le « décor d'un rêve ».

Des promoteurs détruisent le nord de la rue Mercière

Louis Pradel sait faire d'une défaite un avantage : il a monnayé l'abandon des projets de destruction rive droite de la Saône contre la neutralité de l'Etat dans son opération de dépeçage de la rue Mercière, démarrée en 1959. Les bâtiments Renaissance sont de même qualité que ceux restaurés dans le Vieux Lyon. Les associations nationales de sauvegarde et les habitants de la rue Mercière engagés contre le projet ne peuvent rien aux destructions. **Régis Neyret** se souvient :

« Louis Pradel tenait à ce que cette rue Mercière soit démolie. Je me souviens d'une soirée organisée salle Molière par une association nationale de sauvegarde contre la démolition de la rue Mercière, où Pradel était venu très sportivement répondre à ses opposants. Alors qu'on lui avait dit qu'il y avait un escalier Renaissance extraordinaire au 4 rue Mercière, il avait eu cette phrase merveilleuse - car la culture n'était pas sa tasse de thé- : « mais si vous voulez cet escalier on peut le démonter pierre par pierre et le mettre

Cette législation se situe dans une chaîne historique, celle des lois de 1887, 1913, 1930, 1943... qui ont progressivement élargi le champ de la protection jusqu'à incorporer le paysage et l'environnement du monument dans la protection.

Au même moment, la relation singulière entre le ministre **Malraux** et **Le Corbusier** amènera la prise en compte, dès les années 60, d'architectures du 20^{ème} siècle. Du coup, dans l'agglomération lyonnaise, parmi les innombrables constructions qui sortent de terre, il en est d'audacieuses qui seront bientôt regardées sous l'angle patrimonial, dans le centre directionnel de la Part-Dieu conçu par **Charles Delfante** et **Jean Zumbrennen**, ou à Eveux : le couvent de la Tourette, ce « couvent de rude béton » ainsi que l'appelle son créateur Le Corbusier, édifié de 1956 à 1960 sera classé au titre des monuments historiques le 11 décembre 1979.

« dans le musée gallo-romain »... Pour lui, tout ça, c'était du vieux.

Il est vrai qu'à la RVL on avait une position un peu ambiguë : nous étions contre la démolition de la rue Mercière, mais ne voulions pas le crier trop fort parce qu'on avait surtout envie que l'on restaure le Vieux Lyon. (...)

L'association de défense de la rue Mercière a finalement obtenu gain de cause, une fois que les promoteurs eurent fini de détruire le nord de la rue, puisque ces derniers se sont rendus compte qu'il leur coûtait moins cher de restaurer que de démolir pour reconstruire, alors que les prix du foncier avaient grimpé de façon considérable. La société promotrice de la rue Mercière a décidé, à la fin des années 70, de restaurer la partie sud de la rue dont elle était propriétaire simplement parce que c'était une meilleure affaire. L'esthétique n'est pas seule en jeu dans ces combats, la dimension économique est très importante... »

(Propos recueillis le 23 juillet 2009)

La mémoire des bidonvilles

Il est des traces (usines, bâtiments, lieux de vie...) qui ont été effacées de la ville, à Vaise, au Tonkin, à Gerland alors qu'elles restent vives dans les mémoires de ceux qui y ont habité, ce qui empêche ensuite de faire ce travail consistant à « se souvenir pour oublier ». D'où l'enjeu pour des populations dont l'histoire a été

occultée de faire advenir leur mémoire dans l'espace public. C'est le cas des bidonvilles, présents dans l'agglomération jusque dans les années 70. **Azouz Begag** livre ce récit qui est en même temps une réflexion sur la patrimonialisation :

« Dans le bidonville où j'habitais au début des années soixante, au lieu-dit la Feyssine, entre Lyon et Villeurbanne, nos baraques étaient séparées du reste du monde par le Rhône et le boulevard de ceinture. Du côté du Rhône, on apercevait les belles maisons de Caluire surplombant le coude du fleuve et le département de l'Ain naissant, et, du côté du boulevard, c'était une ligne d'horizon, de démarcation. Passé cette frontière, nous étions dans la grand-ville, passibles d'égarément ou d'accident. (...) Entre le Rhône, à quelques dizaines de mètres de chez nous, prêt à engloutir les petits enfants inconscients, et le boulevard de ceinture où paraissent des tractions noires, Dauphine, Quat'Chevo, 203 Peugeot, Ariane... la mort était toujours à l'affût autour de nos baraques. (...) Il y a deux ans, en passant près de la foire de Lyon, sur les berges du Rhône, je roulais tranquillement dans ma voiture, écoutant la radio, quand soudain, mon attention a été bousculée par un panneau planté au milieu d'herbes folles et de broussailles sur lequel un urbaniste napoléonien avait écrit "Ici, le Grand Lyon entreprend

la reconquête des berges du Rhône". J'ai sorti mes griffes devant ce mot reconquêté. Je voyais déjà les aménageurs s'emparer des broussailles, des talus, des ronces, des fleurs sauvages, des orties, des feuilles mortes... et en faire une zone ou bien un espace vert. (...)

Dans mon enfance, nos parents traitaient les berges du Rhône avec respect. Ils craignaient qu'elles nous emportent, qu'elles nous engloutissent, que l'on s'y égare. C'est vrai que lorsque que nous allions pêcher dans le Rhône en été, en pénétrant dans le Bois-Noir, nous entrions dans une jungle. (...) Le lieu a été reconquis. Plus d'herbes folles, plus d'êtres marginaux. Les chemins sont clairement identifiés, tracés, sans danger pour les pneus des VTT et les chaussures, ce qu'il faut voir ou visiter est désigné, même les éléments les plus basiques de l'humanité dont l'urbain n'est plus conscient : Ortie. Espèce naturelle dangereuse. Ne pas toucher. Piquant. »

(« Le boulevard et la prostituée. Boulevard Laurent Bonnevey, Villeurbanne », Lyon ville écrite, 1997)

Lyon, cité industrielle

Lyon est dans les années 60 appelée grande cité industrielle. Soierie, automobile, mécanique, chimie, construction électrique, agro-alimentaire... sont autant de secteurs qui font sa renommée. Chacun connaît la robustesse des camions Berliet, ou les Teppaz. L'industrie lyonnaise a atteint son apogée autour de 1960 ; elle emploie, dans les 57 communes de l'actuel Grand Lyon, 214 000 personnes, soit 54 % de la population active. Les usines et ateliers restent encore nombreux à Lyon et sa banlieue, donnant un caractère populaire et ouvrier très marqué à certains quartiers. Ainsi la Croix-Rousse conserve des métiers à tisser. L'écrivain **Pierre Gachet**, né à la Croix-Rousse en 1948, décrit le quartier des années 1955-56 :

« Je devais alors avoir sept ou huit ans : j'étais dans les classes enfantines à l'école communale de la rue Vaucanson, dans une Croix-Rousse de canuts, d'ouvriers lisseurs, de mécaniciens, de ménagères et de marchands, grouillante d'activités. Je vivais au rythme lancinant du bistanle des métiers à tisser. Je revois encore ces ouvriers en soieries, hâves, pâles et couverts de cambouis, transportant durant de longs trajets, sur leur dos courbé ou dans de petites remorques à roues de bicyclette, d'énormes rames de tissus, de soies et de brocarts. Le chemin de l'école, lorsque je m'y rendais seul, devenait un paradis ».

(Grandes largeurs, 1984)

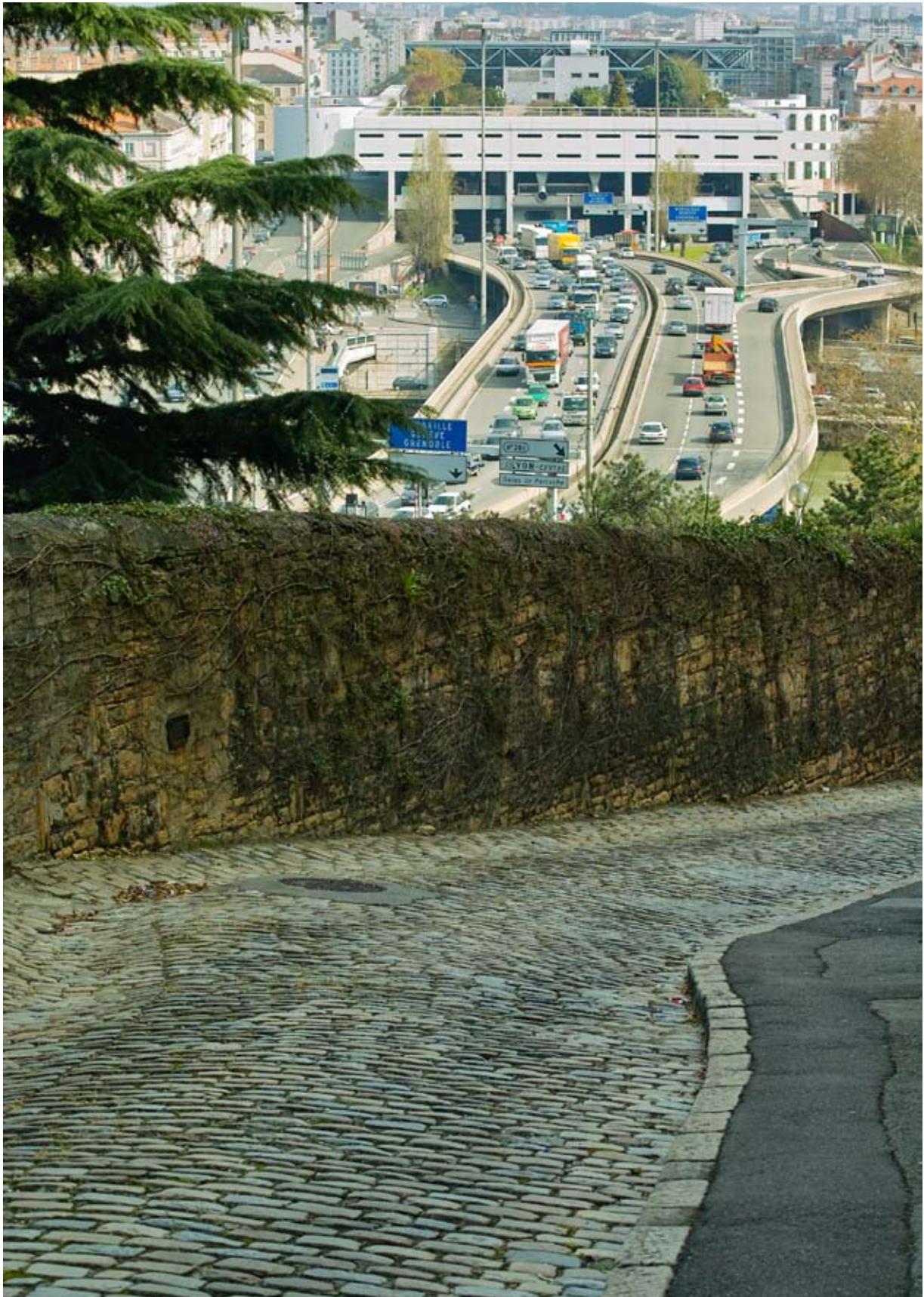
De l'autre côté de la Saône, Vaise est l'archétype du quartier industriel. Les ouvriers immigrés lui donnent des accents d'Algérie ou de Maroc, ici évoqués par **Malika Durif** :

« Le quartier vivait au rythme de la Rhodia. Les entrées et sorties d'usine, les jardins ouvriers juste au dessus, sur cette colline abrupte où fleurissaient parmi la grisaille - non, il y a dans la grisaille une sorte de mélancolie encore trop douce. Lyon, à cette époque, et dans ses quartiers pauvres surtout, était une ville noire, affreusement noire, noirs aussi les quais de Saône et du Rhône, noir tout mon quartier -,

les touffes de forsythia et les cerisiers, labeur des dimanches, temps volé aux trois-huit, tout cela comme arraché à la misère et à la noirceur, les restaurants pour «Arabes» pleins midi et soir, le couscous le dimanche et la gamelle préparée là pour l'usine, les cafés «arabes» qui en fin de semaine ne désemplissaient pas, où on les entendait en passant devant les portes souvent ouvertes taper le carton et faire claquer les dominos, le juke-box qui n'arrêtait pas, les chansons de là-bas, les tubes en arabe ou en kabyle. Rien que des hommes. »

(« Paysage avec homme mort », Lyon, ville écrite)

Dans une agglomération où l'industrie est si vivante, on ne parle pas encore de conserver la «mémoire ouvrière». Lyon est une ville de fabricants et marchands qui construisent pour produire, gagner de l'argent, et certainement pas pour agrémenter le paysage. L'actuel musée des tissus et des arts décoratifs a été créé par la Chambre de commerce en 1864 afin de constituer pour les industriels lyonnais «des archives riches et toujours ouvertes où ils pourront venir renouveler leur inspiration, un dépôt de types variés de l'art de la soie à toutes les époques». On est loin de l'«art pour l'art»...



Les bulldozers face à la soif de sauvegarde

Alors que Louis Pradel, président de la Communauté urbaine de Lyon depuis 1969, s'enorgueillit de faire sortir de terre des équipements, nouveaux quartiers, grandes voiries pour l'agglomération, il a du mal à comprendre que l'on s'extasie devant les taudis des Pentes de la Croix-Rousse, face à un escalier en pierre de la rue Mercière, ou que la découverte de murs gallo-romains sur les hauts de Saint-Just puisse modifier un projet d'immeuble.

En fait, la société française change dans son rapport au temps, ce qui rendra irréalisable certains projets de démolition/reconstruction à la fin de la décennie. La soif montante de patrimoine va de pair avec une demande de protection de la nature. En 1971, la France nomme son premier ministre de l'Environnement ; l'année suivante, l'UNESCO adopte une Convention pour la protection du Patrimoine mondial culturel et naturel ; bientôt, le président français Valéry Giscard d'Estaing estimera que le patrimoine, « *c'est tout ce qui porte témoignage de l'homme au cours du temps* » (Le Figaro Magazine, 8 mars 1980).

Mais le modèle de ville qui fait table rase de son passé continue à faire des ravages. La destruction des quartiers anciens se poursuit, malgré des oppositions de plus en plus vives, sur la montée de la Grande Côte à la Croix-Rousse notamment. Le Musée de la Civilisation Gallo-romaine ouvre ses portes fin 75, alors qu'au même moment, des chantiers dits de sauvegarde photographient des vestiges gallo-romains qui vont être détruits. Il faudra attendre le début des années 80 pour que les autorités reconnaissent une valeur patrimoniale à l'ensemble des quartiers anciens, et des années encore pour que les percées effectuées soient comblées. C'est ainsi Gérard Collomb durant les années 2000, qui inaugurerà la montée de la Grande Côte.

Le patrimoine devient un bien commun (16 novembre 1972)

En 1954, la construction du barrage d'Assouan décidée par Nasser condamne les temples de Nubie d'Abou Simbel à être submergés par les eaux. Une initiative internationale réussit à déplacer ces trésors de l'Égypte ancienne ; suivront des campagnes en faveur de Veni-

se, Carthage, Borobudur... La Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel donne un fondement à ces interventions. Elle commence par une liste de considérations :

« Considérant que la dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel et naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde ».

« Considérant que certains biens du patrimoine culturel et naturel présentent un intérêt exceptionnel qui nécessite leur préservation en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'humanité tout entière »...

Les richesses recensées sur les inventaires de l'UNESCO appartiennent à tous les peuples du monde. C'est une nouvelle conception. Le patrimoine est un bien commun de l'humanité. Depuis, le livre du patrimoine mondial de l'UNESCO est ouvert. Chaque année, des pays proposent le classement de sites de leur choix. En France, le Mont St-Michel, le Pont du Gard, la cathédrale de Chartres vont bientôt y figurer...

« Nous avons, dans cette ville, des quartiers entiers à abattre » (Louis Pradel, 1971)

A Lyon et dans l'agglomération lyonnaise, la construction à marche forcée de logements depuis la fin des années 50 se traduit par l'élimination des taudis et leur remplacement par des immeubles dotés du confort moderne. L'idéal de la ville fonctionnaliste, claire, aérée, bien desservie par des axes de circulation est un aspect de ce grand projet qu'est la modernité, dont on oublie aujourd'hui l'enthousiasme qu'il a suscité.

Mais il a un revers, la poursuite de la destruction des quartiers anciens, celui de Saxe-Paul Bert à l'ouest de la Part-Dieu, les Pentes de la Croix-Rousse, des quartiers de Villeurbanne, Vaise... et les déplacements de populations les plus fragiles vers la périphérie.

« Urbanisme : on ne recommence jamais à partir de zéro »

*(transcription d'un débat entre Louis Pradel, Etienne Gagnaire (maire de Villeurbanne), Charles Delfante...)
Le Progrès, 10 mars 1971*

M. Pradel. - Nous avons, dans cette ville, des quartiers entiers à abattre. C'est le cas aux Brotteaux. Une vaste opération a été confiée à une société de promoteurs. Vous avez pu le constater

ces jours-ci : on « casse » à tour de bras, dans l'îlot compris entre Saint-Pothin et la gare des Brotteaux. On a « cassé » à la Villette pour y bâtir des H.L.M. et on continue à « casser » des

taudis qui sont la honte de la cité. Cette entreprise est à poursuivre à Vaise, et dans d'autres quartiers certainement, pour pouvoir reconstruire et rénover notre ville.

Les grands chantiers bousculent la ville ancienne et font émerger de nouveaux symboles d'agglomération

Démolitions et chantiers font disparaître des objets portant témoignage, depuis les objets de peu (plaques émaillées, horloges, devantures de boutiques, éclairages au gaz...) jusqu'aux emblèmes de la République ou aux monuments au sens le plus classique. Le château de La Duchère est ainsi démoli pour laisser place nette aux grands ensembles, la halle des Cordeliers détruite, la gare d'eau de Vaise remblayée pour sa transformation en stade... A la Part-Dieu s'érige un nouveau cen-

tre, emblème, non de la ville mais de l'agglomération, centre directionnel régional, contrepoids au centralisme parisien en matière de services supérieurs. Avant d'apporter à Lyon un formidable moyen de déplacement, le chantier du métro est terriblement destructeur. Des vestiges archéologiques sont trouvés le jour sur le chantier et jetés la nuit dans le Rhône par les entrepreneurs. Enfin, c'est un bruit qui court...

L'opération Martinière-Tolozan, un nouvel axe pour relier Rhône et Saône

La percée de la rue de la République Un demi-siècle après : le rêve de Tony Garnier se réalise

Le Progrès, 23 décembre 1973

Au lendemain de la guerre de 1914-1918, Tony Garnier jetait sur le papier les bases d'un ambitieux projet : la percée de la rue de la République en direction du plateau de la Croix-Rousse. Ce visionnaire génial imaginait en effet la réalisation d'une avenue qui,

prenant naissance entre l'Hôtel de Ville et l'Opéra, prolongerait la rue de la République et s'achèverait sur le plateau près du Gros-Caillou, où serait édifié une sorte de temple grec qui pourrait être vu de tous les horizons de la ville... (...)

Après un demi-siècle ce projet refait surface. Pas celui de Tony Garnier. Mais un autre tout aussi important par son ampleur et qui doit assurer un double objectif : la liaison centre-Croix-Rousse et la liaison Rhône-Saône.

La saignée est prévue dans un premier temps au niveau de la rue Puits Gaillot et de la rue du Griffon. Cette opération est aussi liée à la nécessité de dégager un espace pour le métro dans le prolongement de la rue de la République. Finalement, la percée Morand-Marti-

nière sera abandonnée début 1975 au profit d'une opération de remise en valeur de l'habitat existant. Le trou laissé par les destructions donnera lieu à une architecture en parfait décalage avec le site : l'annexe de l'Hôtel de Ville.

Montée de la Grande Côte, la Croix-Rousse gronde (1975)

Depuis 1973, la Ville de Lyon acquiert des immeubles et maisons au nord de la Grande Côte (ou Grand-Côte). Elle les vide progressivement de ses habitants afin de les démolir et créer à la place un espace vert. Le projet

prévoit la destruction de 70 immeubles. Régis Neyret suggère que la composition sociale du quartier joue un rôle dans cette destruction :

Ne détruisez pas la Grand-Côte

Par Régis Neyret, Résonances, 14 février 1975

Ce quartier est, nous dit-on, un ramassis de masures délabrées. Et l'on ajoute en aparté que les habitants de cette zone sont à 50% Nord-Africains, ce qui permet un amalgame en forme

de syllogisme : « Ce quartier est mal habité, donc il est pourri, donc il faut le démolir... ». Nous avons entendu ce raisonnement pour la rue Mercière — et les démolitions

sont aujourd'hui remplacées par des opérations de réhabilitations. Nous l'avions auparavant entendu pour le Vieux Lyon.

Guignol et Gnafron s'indignent du sort fait à la Grand-Côte Rénovation d'accord - Mais pas destruction

Hebdo édition de Lyon 19 avril 1975



Charlie Hebdo, 22 janvier 1976

C'est nous les Canuts... Dernier été pour la Grande Côte, haut lieu du mouvement ouvrier

L'Humanité, 21 juillet 1975, Jo Vareille

1975, M. Louis Pradel, vingt-cinquième maire de Lyon, fait démolir la Grande Côte. C'est au flanc de la Croix-Rousse, « sainte colline des insurrections », un haut lieu du mouvement ouvrier. Souvenez-vous, Friedrich Engels « Le

prolétariat en armes faisait son entrée à l'avant-scène de l'histoire ».

C'était ici.

21 novembre 1831 : « A l'aube, pour défendre le tarif, la Croix-Rousse toute entière entre en grève... ». (...)

Là, surgit la première barricade. De là, partit l'offensive des ouvriers en soie sur la presqu'île, l'hôtel de ville, la préfecture. Pages de notre histoire. Toujours insupportables à quelques-uns ».

Malgré un vaste mouvement d'opposition des habitants et associations, malgré les pétitions, les machines commencent à détruire la Grande Côte lors de l'été 1975.

Parmi les discussions d'un Conseil municipal de Lyon, relevons cette sortie de **Louis Pradel** :

Extrait des débats du Conseil municipal de Lyon, 10 mars 1975

Bulletin Municipal Officiel

Le Maire : « Au sujet du quartier de la Grande-Côte, un hebdomadaire a inséré un article disant qu'il y avait dans le secteur des immeubles à conserver,

ce qui est complètement stupide, car il s'agit de masures en mauvais état. On va faire cadeau d'un de ces immeubles au rédacteur de l'article, à condition

qu'il le restaure et qu'il l'habite, je suis persuadé qu'il changera d'avis ».



Affiche contestataire de 1975, éditée dans le cadre du mouvement de résistance aux destructions de la Grande Côte.

Sauvegarder la nature, une préoccupation montante

A croire que plus on a le sentiment que quelque chose disparaît, plus le besoin de sauvegarde est fort. A Lyon plus fortement qu'ailleurs tant on est allé loin pour asservir la ville à la voiture, le besoin de qualité de vie et de présence de « nature » dans la ville se fait sentir. Dans

l'agglomération lyonnaise, associations et communes montent au créneau pour refuser l'implantation d'usines polluantes et sauvegarder les espaces naturels.

Qui décide : Les élus ou les industriels ? Demande le Comité de défense d'Irigny à propos des usines qui menacent l'île de la Chèvre

L'Écho-Liberté, 14 juin 1974

« Ça suffit comme ça... nous avons largement payé notre tribut à l'urbanisation », disent les habitants d'Irigny en montrant leur horizon barré par les hautes cheminées, les canalisations tentaculaires ou les

réservoirs de stockage. « Ça suffit, il faut nous laisser le peu de verdure qui nous reste. »

La colère gronde, en effet, dans cette commune de la vallée du Rhône depuis que l'opinion publique a eu

connaissance du projet d'installation de nouvelles usines particulièrement polluantes sur le seul espace laissé libre à la végétation, c'est-à-dire dans les îles situées entre le canal de dérivation et le vieux Rhône.

Un mouvement de sauvegarde des Monts d'Or se forme ainsi pour préserver ce « poumon vert ». À l'échelle européenne, l'environnement entre au hit parade des sujets de préoccupation de l'opinion publique. La première conférence mondiale sur l'environnement à Stockholm a lieu en 1972, deux mois avant la Convention pour le patrimoine mondial de l'UNESCO qui porte sur

les sites tant culturels que naturels. En décembre 1974, des élus de l'agglomération lyonnaise participent à la conférence sur « la politique de l'environnement dans la Communauté européenne » à Rome. Le Progrès en fait le compte-rendu :

La politique de l'environnement dans la Communauté Européenne

Conférence à Rome, Le Progrès, 12 décembre 1974

La région lyonnaise est représentée par H. Dubedout, maire de Grenoble, M. Sérusclat maire de St Fons, M. Claude Vacheron, maire de Francheville et un adjoint au maire

de Lyon. Le docteur Vacheron plaide pour la protection de l'Yzeron, devenue « égout à ciel ouvert », préconise la création d'une zone protégée riveraine des rivières et des lacs, la plantation

massive d'arbres, des règlements stricts, l'institution d'un service civique pour éduquer à l'environnement.

Rue des Farges, un patrimoine gallo-romain détruit sitôt entrevu

En 1971, les pères Capucins décident de vendre leur propriété située entre la montée de Choulans et la rue des Farges. Le site est exceptionnel, et comme les plans d'urbanisme n'ont pas prévu de contrainte particulière un promoteur acquiert le terrain et obtient un permis de construire. Le site est à proximité de l'enceinte gallo-romaine de Lyon. L'architecte **René Gagès** réalise les plans d'une construction de 180 logements, avec un linéaire de 300 mètres de long et 4 tours de

6 à 10 étages. En mars 1974, l'entreprise chargée des fondations met au jour une première villa romaine ; des fouilles dites de sauvetage sont lancées discrètement, avant destruction (relevés photo-grammétriques pour la connaissance archéologique). Pour sauver les découvertes sur les hauts de Saint-Just, la population se mobilise. Les mobilisations autour du patrimoine ne sont plus celles de notables, elles prennent un caractère populaire.

« Le bulldozer sur le petit Pompéi de Lyon ? »

Par Régis Neyret, *Résonnances*, 14 octobre 1974

« Ce qu'on a découvert en effet, c'est tout un quartier gallo-romain datant des 1^{er}, 2^e et 3^e siècles, qui s'étend sur près de 1500 mètres carrés. Et l'intérêt de ce quartier est d'autant plus exceptionnel que, contrairement aux basiliques de Saint-Just ou au Temple de Cybèle dont il ne reste que

la trace des fondations, on a retrouvé là les maisons avec leurs murs qui s'élèvent encore sur deux, trois ou quatre mètres de haut. Mieux encore qu'à Saint-Romain-en-Gal qui se trouve sur terrain plat, on se promène, comme à Pompéi, dans des maisons à trois dimensions, avec des sols de

céramiques, des fresques sur les murs (...). Et pourtant, dans quelques jours, les fouilleurs vont partir sur un autre chantier de « sauvetage ». Ils laisseront la place au bulldozers, qui détruiront ces richesses cachées depuis 16 siècles, avant de niveler le tout ».

La destruction de l'atelier des frères Lumière, un symptôme d'absence de conscience patrimoniale

Les autorités lyonnaises n'ont pas tiré la leçon de la sauvegarde du Vieux Lyon et pris conscience de l'intérêt qu'il y a à conserver et honorer ce qui dit la singularité de Lyon. Un indice flagrant en est, selon le politologue **Philippe Dujardin**, la destruction en 1977 des ateliers Lumière à Montplaisir :

« Il y a un exemple de démolition, particulièrement saisissant, qui donne l'idée de ce que pouvait être l'absence de conscience patrimoniale dans les années 70 et au-delà. C'est celui de la destruction de l'atelier des frères Lumière et de la maison où ils vivaient. Les « dieux » ont été favorables à Lyon et ont voulu qu'on n'aille pas jusqu'à détruire la maison d'Antoine Lumière, le « château » comme le nomment les habitants du quartier, auquel est si attaché Bertrand

Tavernier. J'ai pu recueillir le récit du docteur Génard, ce collectionneur passionné, qui a été saisi par un chef de travaux de la demande : « Où dois-je arrêter les bulldozers ? » Il se rend, comme un fou, dans le bureau de Louis Pradel puis sur le chantier pour faire arrêter la destruction. Il ne restait de l'usine des frères Lumière que le fameux morceau de hangar, aujourd'hui classé monument historique, comme l'est le château de Versailles ! On a donc pu, dans ces années 70-80, détruire absolument sans vergogne, sans scrupule, non seulement la maison, mais surtout l'atelier des inventeurs, qui aurait fait archive pour nous tous ; qui aurait mérité qu'on le visite, comme on visite le laboratoire de Louis Pasteur ».

(«Le Grand Lyon peut être sujet à des trous de mémoire», Libération, 23 mars 2009)

Le sommet de l'Etat perd-il la tête ? Le patrimoine, c'est les photos de famille, les lavoirs de village, ... (1979-80)

Dans l'agglomération lyonnaise, l'inflexion en matière d'urbanisme, nette après les élections municipales de 1977, se traduit par un nouveau rapport aux quartiers anciens. On envisage de les réhabiliter plutôt que de les détruire systématiquement. En 1978 les premières OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) de France ont lieu sur le quartier d'Ainay et dans un quartier à Strasbourg.

Au niveau de l'Etat, la conception du patrimoine change. Sous l'impulsion du ministre de la Culture **Michel Guy** nommé en 1974, les Monuments historiques classent des monuments du 19^{ème} siècle. A la fin de l'année 1979, alors que l'on prépare l'«année du patrimoine»

de 1980, **Jean-Philippe Lecat**, nouveau ministre de la Culture et de la Communication annonce la couleur :

« C'est une sorte de fil d'Ariane qui unit le présent, le passé et l'avenir de notre société et qui lui permet d'échapper à l'angoisse et à la stérilité. (...) La notion de patrimoine s'est élargie. Le patrimoine, ce n'est plus la froideur des pierres, la glace qui nous sépare des objets du musée. C'est aussi le lavoir de village, la petite église rurale, le parler local ou le charme des photos de famille, les savoir-faire et les techniques (...), la langue, les traditions écrites et orales, l'architecture modeste ».

(cité par Philippe Poirier, *Le regard de l'histoire*, 2003)



Montée de la Grande Côte - Croix-Rousse



Rue des Farges, Lyon 5^{ème}





"TONY GARNIER, VISIONNAIRE" Peinture murale n°2 dans le parcours - MUSÉE URBAIN TONY GARNIER – Lyon 8e
Crédit photo : C.Fezoui - Cité de la Création



Grenier d'Abondance, Lyon 4^{ème}



Villemanzy, Lyon 1^{er}

Le patrimoine en fête



La résonance sociale de l'Année du Patrimoine en 1980 est considérable, elle est décentralisée, plurielle. Jack Lang, en 1984, en fera une véritable fête avec les Journées Portes ouvertes dans les monuments historiques qui deviendront, à partir de 1991, les Journées européennes du patrimoine. Durant la décennie, les observateurs constateront avec stupeur à quel point notre société est assoiffée de mémoire, de commémorations ; les pèlerinages reviennent au goût du jour, tels les chemins de Compostelle, bientôt classés au patrimoine de l'humanité. Les premiers «écomusées» inscrivent l'entreprise muséale dans une relation étroite avec l'histoire d'un territoire.

Alors que la désindustrialisation bat son plein dans l'agglomération lyonnaise, l'administration de l'Inventaire général se dote d'une cellule sur le patrimoine industriel (1983). Cela ne change pas grand chose aux démolitions, mais cela indique un début de reconnaissance. À Gerland, où les industries laissent la place au biopôle, il est décidé de transformer la Halle Tony Garnier, ancien marché aux bestiaux en salle de spectacle (1989). Ce n'est pas un cas isolé. Les années 80 voient les premières opérations de réutilisation de patrimoine ancien : à Cours-la-Ville des logements sociaux sont installés dans une ancienne usine de tissage. À Lyon, le Grenier d'Abondance est réhabilité pour la DRAC, le Conservatoire national supérieur de musique s'installe dans l'ancienne Ecole vétérinaire, le couvent des Colinettes, devenue caserne Villemazy est transformé en résidence hôtelière pour les chercheurs étrangers... Pour autant, dans les bâtiments sauvegardés, rien ne dit aux nouveaux usagers qu'ils s'inscrivent dans une histoire, quelle a été la mémoire des lieux.

Alors qu'un mouvement de spéculation foncière sur les Pentès de la Croix-Rousse bat son plein à la fin de la décennie (en vertu de défiscalisations dites « Malraux » !), des associations se battent pour éviter les expulsions des populations les plus pauvres. Ces associations ne sont pas patrimoniales, mais sociales et politiques.

Caserne Villemanzy, Grenier d'Abondance, galerie Philibert de l'Orme... Une nouvelle vie

A la suite des élections de 1983, **Jacques Moulinier** a en charge le patrimoine à la Ville de Lyon et l'urbanisme à la Courly. Aux yeux de **Régis Neyret**, son rôle sera déterminant dans la politique lyonnaise en matière de patrimoine :

« Jacques Moulinier est le premier à s'intéresser à la transformation des bâtiments anciens pour en faire des bâtiments contemporains, pour adapter le patrimoine à notre époque. La première opération de ce type a concerné la caserne Villemanzy [anciennement couvent des Colinettes], sur les pentes de la Croix-Rousse, transformée en résidence d'accueil de chercheurs et artistes étrangers. C'était le début d'une très longue chaîne qui verra par exemple, sous le mandat de Michel Noir, la réhabilitation de la Manufacture des tabacs, ou, sous celui de Raymond Barre, celles du fort Saint-Jean et du Grenier d'Abondance. A travers ces opérations, l'intérêt que la ville prenait au patrimoine s'est concrétisé ».

Des travaux font, entre 1986 et 1988 de la galerie Philibert de l'Orme dans le Vieux Lyon des HLM hors du commun, la gare des Brotteaux est réhabilitée, la rénovation de l'Opéra National de Lyon, confiée à **Jean Nouvel**, est lancée sous le mandat de **Francisque Collomb**...

En revanche, l'étudiant de l'université Lyon 3 qui passe ses journées dans les bâtiments de la Manufacture des Tabacs ne peut qu'ignorer dans quel espace il se trouve. L'histoire de ce petit palais de l'industrie, la mémoire de tous ceux qui l'on fait vivre, ce n'était pas l'objet de l'architecte...

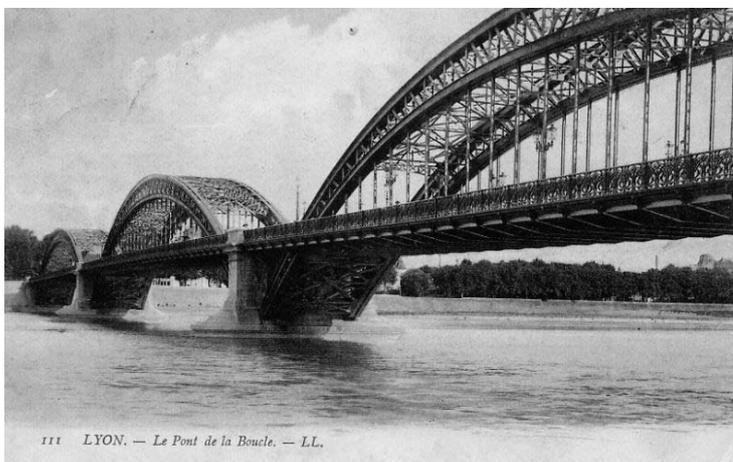
La fin du pont de la Boucle Une dernière image

Le Progrès, 27 août 1983

Il n'aura pas fallu longtemps pour démolir le pont de la Boucle. En l'espace de quelques mois qui se sont écoulés depuis l'inauguration du nouveau pont Winston-Churchill,

les célèbres arches métalliques chères au cœur de milliers de Lyonnais ont « fondu », découpées jour après jour, sous le regard toujours intéressé des badauds qui se rendaient au parc.

En ces derniers jours d'août, le cher vieux pont n'est plus.



Pont de la Boucle



Pont Winston Churchill

La décentralisation redistribue les rôles en matière de protection du patrimoine (1983)

Avec les lois de décentralisation et les transferts de compétence en matière d'urbanisme, le patrimoine reste de la compétence d'État, mais il donne un rôle aux acteurs locaux, avec la création des Commissions régionales du patrimoine historique et ethnologique ainsi que des collèges régionaux du patrimoine et des sites. Le Plan d'Occupation des Sols peut prendre en compte le patrimoine à travers la création d'un nouvel

outil : les Zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU) qui proposent aux collectivités une compétence partagée dans la revitalisation des quartiers historiques. En 1983, des associations se fédèrent sous le nom « *Patrimoine Rhônealpin* » pour dialoguer avec la Région Rhône-Alpes qui prend des compétences en matière de patrimoine. C'est la première fédération d'associations à cette échelle en France.

Des habitants du quartier des Etats-Unis à l'initiative du Musée urbain Tony Garnier (1988-89)

L'architecte lyonnais **Tony Garnier** qui s'était vu confier par **Edouard Herriot** la construction du nouveau quartier des Etats-Unis, dans l'actuel 8^{ème} arrondissement, l'avait érigé dans les années 20 en essayant d'imposer sa vision d'une cité utopique dédiée au monde ouvrier. La réhabilitation du quartier débute en 1985. Les habitants réunis dans le Comité d'intérêt local (CIL) des Etats-Unis, désireux de valoriser leur quartier alors que planent des menaces de démolitions, prennent l'initiative de réaliser un « *Musée Urbain Tony Garnier* » composé de fresques murales. C'est aussi une façon d'inscrire la mémoire de la cité sur ses murs. Quand le musée voit le jour en 1989 grâce au travail des peintres de la Cité de la Création, il se présente comme un hommage à l'architecte de la cité avec trois séries de peintures murales réalisées sur les pignons nus : la première représente la Cité industrielle, grand projet de Tony Garnier, la deuxième ses réalisations lyonnaises et une troisième la vision de la cité idéale selon des artistes internationaux sélectionnés.

Mais le contenu du projet va opposer rapidement deux conceptions : quel territoire entend-on valoriser à travers la référence à Tony Garnier ? Plus profondément, le musée se heurte selon **Eddie Gilles Di Pierno** aujourd'hui président de Patrimoine Rhônealpin et toujours président du CIL, à une conception disons élitiste de la culture :

« Pour certaines personnes de l'entourage du Maire de Lyon et surtout pour le directeur de la DRAC, Patrice Béghain, ou pour Jacques Oudot, l'adjoint à la culture de Lyon et Vice Président à la culture de la région Rhône-Alpes, ce projet était tout simplement inconcevable car il remettait en cause les fondements même de leur pensée. Le projet de reproduire, « de barbouiller » des dessins originaux de Tony Garnier sur des murs borgnes d'immeubles qu'il avait construit dans un quartier populaire ne pouvait pas être considéré comme une création, comme de l'art, comme de la culture. Les muralistes de la Cité de la Création n'étaient pas considérés comme des artistes et les habitants des Etats-Unis comme une population assez préparée à l'art.

Michel Noir était moins strict et ne s'opposait pas au principe des murs peints comme celui des canuts réalisé en 1987 ou la fresque des lyonnais peinte en 1994. Mais il tenait à ce que Tony Garnier soit plus valorisé à Gerland que dans le huitième.

Pour d'autres personnes de l'entourage du Maire de Lyon et surtout pour le préfet Carrere, les élus du huitième (Robert Batailly et Nicole Bargoin) ou le député de la circonscription Jean Michel Dubernard, ce projet était un moyen fantastique d'affirmer l'identité d'un quartier qui ne méritait que d'être reconnu et valorisé. (...) Plus tard et dans la même logique, d'autres élus comme Anne-Marie Comparini, Raymond Barre (en désaccord avec son adjoint à la culture Denis Trouxe), puis Gérard Claisse, Louis Lévêque ou encore Maurice Charrier témoigneront leur soutien au musée urbain Tony Garnier.

Ces différences de points de vue se retrouvaient chez les fonctionnaires de l'Etat, de la Ville ou du Grand Lyon. (...) En fait, il n'a pas pu y avoir de consensus ni d'entente entre les opposants farouches et les partisans déterminés. Le projet s'est donc réalisé sous la pression que nous

avons entretenue avec la Cité de la Création. Mais très franchement, il s'est réalisé dans la douleur et ne vit pas comme il devrait car il n'est toujours pas vraiment porté politiquement, car ce n'est toujours pas un projet partagé ».

(Propos recueillis le 26 août 2009)

La Halle Tony Garnier, 17 000 m² de champ libre à l'imagination (1987-89)

Chaque fois qu'un bâtiment se libère, c'est un espace qui s'ouvre à l'imagination, à la réflexion, à la rêverie, à la controverse, c'est l'agglomération qui s'invente un avenir à travers les projets qui surgissent. En 1974, alors que le marché aux bestiaux des Abattoirs de Lyon a quitté l'immense halle construite soixante ans plus tôt par Tony Garnier, Louis Pradel a donné l'ordre de raser les bâtiments. Mobilisation des défenseurs du patrimoine, campagne de presse rondement menée, décision du ministre de la culture **Michel Guy** de stopper la démolition par un arrêté... Quand les bulldozers se retirent, il ne reste que la halle, les deux pavillons de l'entrée nord, et une arche de pierre qui formera un trait d'union avec la future Ecole Normale Supérieure. Durant dix années, les idées de reconversion du bâtiment, le plus grand du genre en Europe avec ses 17 000 m² couverts n'aboutissent pas. La halle est en déshérence, elle sert d'abri à des SDF, on y fait des feux durant l'hiver... Laisser pourrir un bâtiment, cela a de quoi inquiéter sur son avenir.

La Ville de Lyon décide en 1988 de remettre en état le bâtiment, sous la responsabilité de deux architectes,

Bernard Reichen et **Philippe Robert**, avec un financement de la Communauté urbaine. Parmi les projets, le plus abouti est « *Mémo* », diminutif de « *Musée européen du mouvement* ». Le Progrès du 8 décembre 1987 interroge son initiateur **Régis Neyret**, délégué de la Halle :

« C'est une rétrospective de l'«homme en mouvement» (premières montgolfières, premières locomotives, premiers vélos, premières automobiles, etc.) et surtout une prospective puisque je compte mettre l'accent sur le développement des nouvelles technologies de communications ».

En 1988, le projet évolue, il est désormais question d'un « *Carrefour Européen des Communications et de l'Image* » qui remettra Lyon dans le circuit des réalisateurs, des diffuseurs et des montreurs d'images cinématographiques ou télévisées, un siècle après l'invention du cinématographe par les frères Lumières. Une salle de cinéma Omnimax, comme à la Géode ou au Futuroscope est prévue sur le parvis de la Halle.

Lyon 2010 Point de vue La Halle Lumière

Par Régis Neyret, Le Monde, 12 novembre 1988

La Halle Tony-Garnier, située au cœur d'un quartier à vocation internationale, futur centre de culture scientifique adapté à notre temps, sera-t-elle appelée à devenir l'un des

plus merveilleux studios français de production, de diffusion et d'archivage d'images ? (...)

Lyon a su rayonner au XVI^e siècle quand elle fut à l'avant-garde des

technologies de son époque, capitale française de l'imprimerie. Elle ne pourra réussir 2010 que si elle entre de plain-pied dans le siècle de l'image.

Pourtant, un autre avenir se dessine. La première manifestation a lieu dans la halle en décembre 1988, la « *Halle des Enfants d'Europe* », suivie du Forum des associations, de concerts comme celui de Mylène Farmer, du congrès des renovateurs du RPR, de messes géantes... Des centaines de milliers de personnes

découvrent la halle, et les autorités prennent conscience qu'elle peut devenir un formidable lieu populaire. Le projet de Carrefour de l'image est abandonné... Enfin, pas complètement car la question de reconquérir à Lyon un statut autour du cinéma et des nouvelles images resurgira.

La Cité Internationale

Renzo Piano a consacré, de 1985 à 2007 plus de vingt ans à la Cité internationale, accompagné quatre maires et leurs adjoints à l'urbanisme.

Dans le livre « *Penser la ville heureuse* », l'architecte écrit que « créer à Lyon ce morceau de ville en moins de vingt ans aurait été dangereux ». De fait, l'opération a été conduite avec prudence, « *intelligence légère* » selon la formule de Piano, personne n'étant sûr du bon choix. Un projet de tours par exemple a été envisagé puis abandonné. La question de préserver ou non des éléments de l'ancien Palais de la Foire suscite de nombreuses réflexions. **Jean Frébault**, directeur de l'Agence d'urbanisme de Lyon de 1978 à 1989, a suivi les péripéties du projet :



« La première phase d'élaboration de la Cité s'achève avec le débat sur la préservation des anciens bâtiments, en 1989. La décision de détruire le Palais des congrès a été assez vite tranchée, pour des raisons objectives, mais la polémique sur la conservation du Palais de la Foire a été beaucoup plus forte car la mémoire du lieu était vive dans les esprits. Le compromis final, qui conserve seulement l'Atrium, entrée principale du Grand Palais - où sera hébergé ensuite le Musée d'art contemporain - a semblé acceptable car Piano a convaincu que son architecture respectait réellement le site et sa mémoire. »

C'est ainsi que le débat sur le patrimoine a fait basculer la Cité dans sa triple qualité de projet architectural, urbain et paysager : initialement, la mission de Piano portait essentiellement sur la composition urbaine mais il a fait accepter que la forme urbaine, l'architecture et le paysage soient associés dans une démarche fusionnelle. »

(J. Frébault, « Comment se sont opérés les choix initiaux », *Penser la ville heureuse*. Renzo Piano, 2005)

Le 8 décembre, attracteur symbolique (1989/90)

La leçon du 8 décembre 1959, où des illuminations avaient démontré le caractère sublime du Vieux Lyon n'a pas été oubliée : trente ans, jour pour jour après cette transfiguration, ceux qui se battent pour réhabiliter les Pentes de la Croix-Rousse utiliseront la puissance symbolique du rituel pour ennoblir cet autre quartier déshérité. Traboule Blues, vous vous souvenez, ce parcours spectacle imaginé avec le scénographe **Yves Devraïne**, où l'on « *traboule* » au son du jazz et du blues ? Dans la foulée, un plan de restauration des traboules est engagé, les visites des Pentes de la Croix-Rousse ont de plus en plus de succès et s'organisent peu à peu. Fort de cette expérience, **Michel Noir** transformera les années suivantes la fête des illuminations en médiatique « *Fête des Lumières* ».

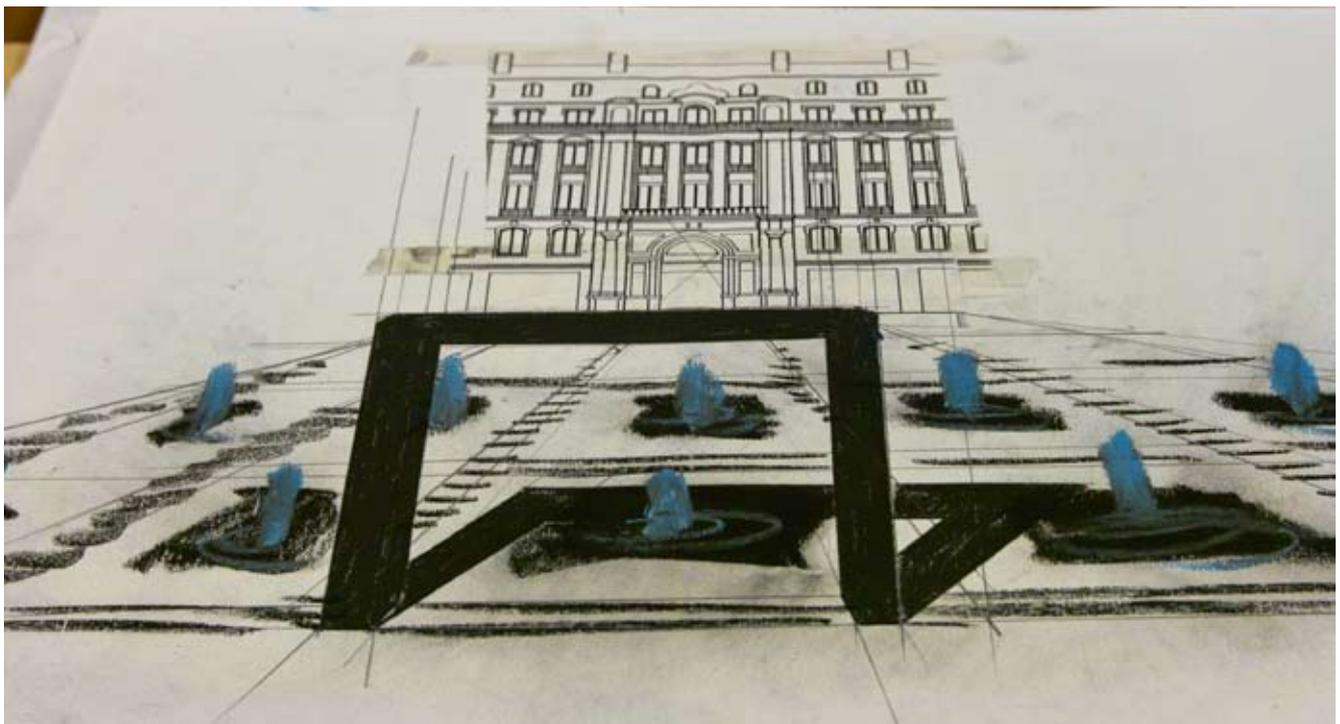
En parallèle Lyon se dote d'un Plan Lumière dont les éclairages enchantent voire « *ré-architecturent* » la ville nocturne, cette fois toute l'année.

Philippe Dujardin analyse ce tournant :

« Il y a eu une rupture politique claire en 1989, dès le départ du mandat de Michel Noir. Désormais, les politiques font

plus que s'associer à la fête du 8 décembre, ils en assurent l'ordonnancement et la promotion. Il y a une véritable politique municipale du 8 décembre qui se met en place. L'équipe réunie par Michel Noir a le souci immédiat d'une autre manière d'opérer et de la conquête de nouvelles échelles de renommée. On fait du 8 décembre un moment phare, un moment clé de la vie municipale. Celui-ci est plus que jamais un attracteur symbolique qui appelle dans son orbite des opérations de nature hétéroclite : inaugurations, manifestations gastronomiques, congrès professionnels, colloques scientifiques, déclarations politiques... puisque Michel Noir annonce son départ du RPR un 8 décembre et, last but not least, le lancement du plan Lumière de la ville de Lyon. On peut se demander, alors, s'il reste quelque place pour la Vierge de Fourvière et le culte de sa conception immaculée. Mais le mouvement, déjà lancé, s'accélère : le 8 décembre échappe plus que jamais à son ressort religieux initial et tend à la festivalisation ».

(Entretien réalisé pour la revue *Autrement*. Alice Géraud, Lyon, révolutions tranquilles, Editions Autrement, 2006)



Dessin original de Daniel Buren d'un projet de la Place des Terreaux, conservé aux Archives Grand Lyon

L'agglomération se met en récit

Au début des années 90, la Communauté Urbaine abandonne le nom de Courly pour celui de « Grand Lyon ». En identifiant un territoire commun, elle crée les conditions d'une mise en récit de l'agglomération.

La mise en récit passe par la mise en valeur de la ville, la réintroduction du patrimoine urbain dans la dynamique urbaine par les réhabilitations de bâtiments anciens, les mises en lumière, la création de Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (le mot « paysager » a été introduit par la loi en 1993) aux Gratte-Ciel de Villeurbanne et sur les pentes de la Croix-Rousse, le réaménagement de places comme celle des Terreaux par Buren et Drevet... Cette valorisation s'étend rapidement aux 55 communes de l'agglomération à travers la politique des espaces publics...

Le premier défilé de la Biennale de la danse en 1996 offre à l'agglomération le moyen de se représenter, dans toute sa diversité. C'est aussi un renversement d'image par rapport à celle des banlieues dangereuses véhiculées par les médias.

A la suite du Sommet de la Terre de Rio en 1992, la valorisation de la nature en ville par le Grand Lyon indique un autre registre de mise en récit. Elle se traduit par une « politique de l'arbre » et la redécouverte du Rhône et de la Saône, promus emblèmes d'une ville-nature.

Le 5 décembre 1998, l'UNESCO inscrit le site historique de Lyon au patrimoine de l'humanité : c'est une ouverture dans la conception du patrimoine. Les espaces patrimoniaux sont avant tout des espaces où l'on vit.

L'abus patrimonial ?

L'élargissement formidable de la notion de patrimoine a suscité l'enthousiasme dans les années 80, elle devient source d'inquiétude à la fin des années 90. A la suite de la parution du livre « *L'Abus monumental* » (1999) de **Régis Debray**, il est question d'« abus patrimonial » ; plutôt que protéger la valeur, l'explosion de la notion de patrimoine ne dit-elle pas notre difficulté de plus

en plus évidente à dire la valeur ? La directrice du Patrimoine **Maryvonne de Saint-Pulgent** déplore dans Les Cahiers de médiologie (« *Le patrimoine au risque de l'instant* », n°11, 2001) un glissement qui fait passer le patrimoine non plus du côté de l'universel, de la transmission, de la longue durée de l'histoire, mais du côté de l'identitaire, du relativisme culturel, de

l'immédiateté et de la mode. La mémoire semble devoir remplacer l'histoire. A Lyon, en suivant les travaux de mémoire entrepris à La Duchère pour accompagner l'opération de renouvellement urbain, la sociologue **Catherine Foret** arrive à des doutes similaires :

« On constate (en effet) une tendance à présenter officiellement comme « l'histoire » d'un site ou d'une population ce qui n'en constitue en réalité qu'une partie, qui n'est qu'une approche subjective des faits, une approche sensible, voire partielle. Par exemple sur le site de La Duchère, tout un travail intéressant a été réalisé à partir de recueils de mémoires

d'habitants et d'acteurs du site. Et ce travail a été repris par les institutions, la politique de la ville, la Ville de Lyon, qui le présentent aujourd'hui comme « l'histoire de La Duchère ». »

(« Actions mémorielles dans les villes : des miroirs sans reflets ? »,
Interpréter les mémoires urbaines dans le présent des villes,
Lyon 2, juin 2004)

Dans les années 90, la sauvegarde de l'UNESCO s'élargit aux sites et paysages. On verra bientôt le Canal du Midi classé au titre des « paysages culturels » (1996), le Val de Loire également (2001). Le patrimoine est à ce point monté en dignité qu'en 1999, un texte international criminalise les atteintes au patrimoine.

La Mosquée de Lyon (1994)

Alors que l'islam et sa pratique ne sont pas reconnus (on parle d'« islam des caves »), l'inauguration, après maintes péripéties, de la Mosquée de Lyon est un symbole de reconnaissance pour les musulmans ; cela dit aussi la valeur que l'agglomération accorde à toutes ses composantes, culturelles et religieuses.



Inauguration de la Mosquée de Lyon

*Allocution de Monsieur Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire
Vendredi 30 septembre 1994*

C'est pour moi un grand honneur que de me trouver ici, en ce vendredi, jour de prière pour vous, afin d'inaugurer la mosquée de Lyon et de témoigner ainsi, en tant que Ministre des Cultes, du respect et de la considération que

la République française porte à la religion musulmane.

La dernière fois qu'un tel événement eût lieu, à ma connaissance, c'est en 1926, à Paris, quand le Maréchal Lyautey inaugura la Grande Mosquée de

Paris avec le Roi du Maroc. L'histoire, cependant, n'avait pas ménagé nos deux civilisations, et les événements de l'époque ne le cédaient en rien à ceux d'aujourd'hui.

Le regard sur « les » fleuves change

Plan de ravalement des façades le long de la Saône, réflexion pour construire la Cité internationale en symbiose avec les rives du Rhône, mise en lumière de ponts et de monuments la nuit, élaboration du Plan Bleu... Le regard a changé au début des années 90 sur ce qu'on appelle à Lyon, les fleuves, Rhône et Saône. Des associations y ont contribué : la « Maison du Rhône » de

Givors, qui porte la conviction que le fleuve peut redonner de la valeur au territoire, ou « l'usine sans fin » qui dit le rôle clé de l'usine hydroélectrique de Cusset dans l'industrialisation de l'agglomération. On redécouvre à quel point l'eau favorise l'imaginaire, amène au rêve. En même temps, la patrimonialisation des fleuves interroge.

L'écrivaine **Marie Desplechin** signe un texte, «*Le rendez-vous*» où elle décrit son cheminement, à pied, le long de la Saône : elle croise des jeunes gens qui tirent des molosses et d'autres qui poussent des voitures d'enfants, des mariniers qui réparent une péniche, des prostituées et leurs clients, des flics qui semencent des gamins entassés sur une mobylette.

Puis elle arrive à la Sucrière :

« Subitement, il y a eu cette terrasse ; une demi-douzaine de tables de teck installées sur le sol crayeux, à quelques mètres de l'eau. Sur le pont de la péniche voisine, on servait des repas. Pour boire un café à terre, il fallait emprunter la passerelle et commander soi-même. La péniche avait été repeinte au goût des centres-villes, dans un nuancier de gris et de bruns assorti aux vêtements de ses clients. En face, le bâtiment de la Sucrière, qui avait autrefois abrité des machines et des hommes, accueillait une exposition d'art contemporain. Ceci expliquait cela. L'exposition, la terrasse, la péniche, les clients et le teck. »

(« Premiers regards sur Lyon », supplément à Téléràma, 3 décembre 2003)

En sociologue versé dans les pratiques d'observation, **Jean-Marc Berthet** nous met en garde : la patrimonialisation est souvent le mot savant pour chasser les éléments les éléments populaires, mettre des gens dehors ...

Maison du Fleuve Rhône, Givors



Le vocabulaire des espaces publics du Grand Lyon, pour un « esprit commun » (1994)

La parution du «*vocabulaire des espaces publics*» du Grand Lyon est un jalon. Avec cette grammaire destinée aux acteurs de l'aménagement urbain. C'est en allant jusqu'au détail, que l'agglomération entend, de

la Presqu'île jusqu'à Décines ou Vénissieux, faire voir qu'elle est un seul territoire. En parallèle est élaboré un Plan Couleur qui lui aussi contribue à l'identité urbaine.

Le vocabulaire des espaces publics - Les références du Grand Lyon

Grand Lyon 1994

Un vocabulaire pour l'agglomération

Par **Henry Chabert**, vice-président du Grand Lyon, chargé de l'urbanisme

Ce document formalise la définition du vocabulaire urbain et constitue ainsi le corpus de règles d'écriture de l'agglomération lyonnaise lequel, loin d'être figé, va s'enrichir au fil des expériences et des nouvelles réflexions qu'elles susciteront.

Comme une langue vit des mots et de leurs enchaînements, la ville a son propre langage. L'ensemble des éléments qui interviennent dans la composition de l'espace urbain constitue son vocabulaire.

Les matériaux utilisés, les végétaux, les mobiliers et leur mise en forme dans la ville en sont les principaux composants.

Ainsi, le tracé des rues, la nature du sol sous nos pieds, les luminaires, les bancs publics, les trottoirs..., ces éléments si courants par leur présence récurrente et si quotidiens dans leur usage, sont autant de signes qui, parce qu'ils participent à la morphologie de la cité, déterminent en partie sa personnalité. Formels et fonctionnels, ils sont empreints d'une charge identitaire forte qui mêle les notions de service et de lisibilité et requièrent, à ce titre, une attention particulière et un traitement spécifique. (...)

L'adoption d'un langage commun, l'application des principes énoncés

précédemment à l'échelle du territoire tout entier, la recherche de l'unité, permettent de reconnaître une certaine familiarité entre les sites aménagés. Les espaces du Grand Lyon sont ainsi imprégnés d'un esprit commun révélateur d'une culture propre à l'agglomération, élaborée en partenariat avec l'ensemble des communes. (...)

Par sa politique des espaces publics, le Grand Lyon s'efforce d'apporter une réponse contemporaine pour mieux vivre l'urbanité au quotidien (...).

Recueillir la mémoire pour finalement « jeter les paroles en l'air »...

Depuis le milieu des années 90, le Grand Lyon essaie de prendre en compte l'«*esprit des lieux*», les caractéristiques qui fondent l'identité des territoires urbains : éléments de patrimoine, histoire sociale et économique, mémoires des populations qui l'ont habité ou y ont travaillé tant pour aménager l'espace public, que lors des opérations de renouvellement urbain.

Ainsi, en 1994, la destruction des tours Démocratie aux Minguettes donne lieu à une mise en scène artistique, associée à un travail de recueil de mémoire réalisé par la Compagnie Traction Avant.

A Vénissieux, la compagnie TRACTION AVANT a fait un travail de mémoire thérapeutique

Cahier Millénaire 3 n°20, Mémoires et identités de l'agglomération lyonnaise, janvier 2000

Il a fallu 9 secondes... 9 secondes pour que les tours de la Démocratie s'écroulent en fumée de poussière ce 11 octobre 1994...

« Ils assassinent le passé pour que le futur oublie » ;

« C'est notre mémoire qu'on démolit » ;

Printemps 94, on vient d'annoncer la nouvelle : cette fois ça y est, c'est décidé, c'est programmé, la Démonstration va tomber.

« Je me souviens qu'au début les gens se battaient presque pour venir habiter là, c'étaient les plus beaux logements de la région ».

Dix tours marquant leur époque agonisent depuis plusieurs années ;

« Les derniers souvenirs de ce quartier déserté resteront cette immense absence de vie et le bruit du vent qui s'engouffre entre les vitres brisées ». (...)

La sociologue **Catherine Foret** marque son étonnement sur l'utilisation des travaux sur la mémoire des quartiers :

« Une (autre) contradiction fréquente apparaît entre une tendance à la sacralisation de la parole et sa dévalorisation de fait. Sur le terrain, on constate une multiplication de recueils de paroles : on recueille des histoires de vie, ou parfois de simples bouts d'histoires, des messages, des pensées... A Vaulx-en-Velin, on appelle ça des "cueillettes de paroles". Et si les acteurs impliqués dans ces démarches s'interrogent dans l'ensemble sur le plan méthodologique (comment recueillir les paroles des uns et des autres...), ils le font beaucoup moins sur le statut des discours recueillis et sur le traitement qui est réservé à ces "témoignages" - un terme qu'il faudrait interroger lui aussi. Que fait-on de ces paroles ? Parfois, on les conserve, on les accumule dans des armoires, en avouant ne pas avoir les moyens de les exploiter. C'est par exemple le cas d'une association rencontrée à Vaulx-en-Velin. Ailleurs on les disperse, attachées à des ballons qu'on laisse s'envoler, ou en jetant à la mer des petits bouts de papier sur lesquels sont écrites les "pensées" des Duchérois (un geste symbolique dans le cadre d'un échange avec un groupe de Marseillais). Ou alors on les "brûle" dans une unique représentation

artistique, qui n'est ni enregistrée ni filmée. Il me semble qu'on peut s'interroger sur ce paradoxe entre la volonté de recueillir des mémoires et le côté éphémère de ces actions. Qu'est-ce qu'on met sous la notion d'éphémère ? Quelle mémoire construit-on en "jetant ces paroles en l'air" ? Tout cela renvoie à un thème qui m'est cher et que je formulerai ainsi : on peut se demander si l'important, c'est de parler -de faire parler les gens -, d'être écouté ou d'être entendu. L'ensemble de ces actions donnent en effet lieu à beaucoup de paroles, mais à très peu de "paroles instituant", c'est-à-dire susceptibles de faire traces dans les institutions, dans l'histoire de la ville, dans les modes de production urbaine ou de gouvernement de la Cité. (...) Actuellement, en tout cas sur les deux grands projets urbains sur lesquels j'ai travaillé, les actions mémorielles avancent d'un côté et les projets urbains de l'autre, les premières étant un peu la "danseuse" des professionnels qui travaillent sur le "dur" des projets, c'est-à-dire sur l'aménagement. On fait du social, du culturel et de la mémoire..., et pendant ce temps les démolitions et les négociations avec les promoteurs avancent... »

(« Actions mémorielles dans les villes : des miroirs sans reflets ? », Interpréter les mémoires urbaines dans le présent des villes, Lyon 2, juin 2004)



Se rassembler sur l'éphémère et la diversité : Le paradoxe du Défilé (1996)

En 1996, lors du premier défilé de la Biennale de la danse, des groupes constitués d'amateurs dansent, tout en avançant le long d'un parcours, au centre de Lyon. **Guy Darmet** et son équipe viennent d'inventer une fête qui emblématise l'agglomération, et lui donnent le moyen de se représenter, dans sa diversité sociale. Le défilé est, à l'instar de la Fête du 8 décembre un rite : un moment où une communauté prend conscience de soi.

On revient de loin. 15 ans plus tôt, on assistait aux premières démolitions dans le quartier Olivier de Serres, cette « médina des brumes » peuplée essentiellement de Maghrébins, aux émeutes urbaines de 1981, à la marche « pour l'égalité et contre le racisme » (1983), à la politisation des questions d'immigration et à la première apparition des jeunes de familles maghrébines dans l'espace public français.

1983, c'est aussi la naissance de Traction Avant à Vénissieux, la conviction de quelques uns que le bouillonnement des banlieues s'exprime parfois avec génie dans les « cultures urbaines », le graf, le rap, le hip hop. Des compagnies talentueuses (Azanie, Accro'rap, Käfig...) se produiront bientôt dans les hauts-lieux de la culture, alors que de jeunes breakers s'entraînent sur le parvis de l'Opéra.

Sans doute mieux que quiconque, **Philippe Dujardin** a explicité la portée de l'événement :

« Lorsque le 15 septembre 1996, j'ai vu danser dans l'artère centrale de la ville de Lyon, des centaines de vrais et de faux brésiliens, de vraies et de fausses brésiliennes, les uns étonnamment chamarrés, les autres quasiment dévêtus, entourés de 100 000 ou 200 000 personnes, je me suis immédiatement dit que quelque chose d'extravagant était en train de se passer, qui rompait radicalement avec la représentation que l'on pouvait se faire d'une inappétence ou d'une

incompétence lyonnaise en matière de fête. En outre, l'artère centrale de la ville chef-lieu accueillant à la fois la périphérie culturelle et géographique du hip-hop et l'exotisme populaire du Brésil, le défilé prenait, immédiatement, un sens politique. Ceux qui étaient aux marges, les marges de la banlieue, avaient désormais le droit de s'exhiber au cœur de la cité. La « chienlit », celle qui avait été qualifiée telle quelques années auparavant par ceux qui redoutaient sa présence dans les rues commerçantes devenues piétonnières, eh bien, cette « chienlit » était là, en dignité, applaudie par des dizaines, des centaines de milliers de personnes totalement ébahies par ce qui se passait. Bien évidemment, le défilé de la Biennale de la danse relève du genre spectacle. Mais il relève, tout autant, du genre politique de ce qui a pu être qualifié de « parade citoyenne ».

C'est (en effet) à l'occasion du défilé de 1996, et pour la première fois dans son histoire, que l'agglomération, et non plus la ville de Lyon, se donne à voir, hors des fonctionnalités convenues de la voirie, de l'entretien des espaces verts, des transports, de l'urbanisme. Il y a 55 communes dans la Communauté urbaine de Lyon. Mais qu'en est-il de la visibilité de ce corps civique-là ? Eh bien ! le défilé le donne à voir ce corps civique ! Littéralement une « aggro » marche devant mes yeux. Même si dans son principe, et c'est heureux, le comitè de pilotage du défilé interdit que s'exhibent des villes ou des territoires, il n'empêche : devant moi, à tel moment, c'est Bron qui passe, c'est Vénissieux qui passe, c'est Saint-Priest qui passe... et aujourd'hui Saint-Etienne ou Chambéry. Et si nous avons parlé de « rituel d'agglomération », c'est que l'observation et l'analyse nous ont vite convaincus que cette opération festive « agglomère », au sens propre.

(Entretien réalisé pour la revue Autrement.
In : Alice Géraud, Lyon, révolutions tranquilles,
Editions Autrement, 2006)

Nadine Gelas, vice-présidente du Grand Lyon en charge des activités de création et événements d'agglomération reconnaît la formidable capacité du défilé à valoriser la diversité. Elle y voit aussi une nouvelle modalité de construction de l'événementiel dans nos sociétés. Puisqu'elles se placent dans un nouveau rapport au temps, dans le renouvellement constant, l'éphémère, le jetable, pourquoi justement ne pas s'appuyer sur l'éphémère pour faire signe, produire de l'identité ?



« L'enjeu est de construire le rassemblement sur quelque chose qui, au départ, n'est pas un rassemblement, qui est l'inverse du rassemblement. Le paradoxe est là. C'est ce qu'a bien fait le Défilé de la Biennale de la Danse. Il gère ce paradoxe. À mon avis, il prend en compte les deux : l'éphémère et la diversité. Le fait que ce soit un défilé en fait quelque chose d'éphémère, même s'il y a une préparation. Le fait de l'événement est important. On est dans du symbolique éphémère mais qui a des effets au-delà de l'événement festif.

Le défilé de la Biennale me paraît un bon exemple de ce que peut être la prise en compte politique de l'éphémère et la valorisation de la diversité. J'aurais tendance à croire – peut-être parce que je n'ai pas une expérience très importante de l'action politique – que, justement, la symbolique d'un territoire peut se construire de cette façon, sur des événements comme le Défilé, parce que ce sont des moments où, à la fois, l'événement fait droit au multiple, à la diversité et, en même temps, il rassemble, plus que bien d'autres actions. Je crois beaucoup à la forte puissance symbolique de l'événement. Pendant longtemps, le symbole a été quelque chose de solide, de durable, par exemple un monument... Je crois que, maintenant, c'est différent. »

(« Images et signes : le trop plein ? », Millénaire3 Grand Lyon - Economie et Humanisme 2006)

Le patrimoine industriel honoré... à mesure qu'il s'efface

La destruction du patrimoine industriel de l'agglomération s'est poursuivie dans les années 90 : Rhodiaca à Vaise, disparition des usines en bordure de l'avenue Mermoz (confitures Lenzbourg, moteurs Gnome et Rhône), ou encore de l'ancienne usine Berliet de Montplaisir.

Dans la région de Saint-Étienne, on est en avance sur Lyon dans la reconnaissance de ce patrimoine industriel, pourtant si douloureux. **Philippe Peyre** en a par exemple développé une nouvelle approche du patrimoine industriel avec le puits Couriot et son « Musée de la mine ».

La 14^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine en 1997 se fait sous le signe de l'héritage industriel. « Une

locomotive, un camion, un haut-fourneau, une mine, un moulin : ils sont notre histoire au même titre que la cathédrale de Chartres, la grotte Chauvet ou le château de Versailles » proclame Le Progrès du 20 septembre ; dans des interviews, **Paul Berliet**, président de la fondation Marius Berliet, rappelle l'importance de garder « ces traces de l'aventure industrielle, qui sont celle d'une aventure humaine. » L'enjeu ne se résume pas à celui d'honorer des mémoires. Il est aussi de signifier des continuités, d'ancrer des projets dans une histoire comme le pôle de compétitivité *Lyon Urban Trucks and Bus* dans celle du camion.

Le site historique de Lyon inscrit au Patrimoine mondial (1998)



L'internationalisation de l'agglomération est une des dimensions du mandat de **Raymond Barre**, durant lequel Lyon va obtenir son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Régis Neyret retrace la genèse de la labellisation :

« Lorsque Raymond Barre a réuni l'ensemble de ses adjoints pour établir son programme, Denis Trouxe lui a parlé de son idée de transformer les Subsistances, caserne abandonnée, en lieu de création culturelle. Raymond Barre a accepté, puis s'est tourné vers moi : « Mr Neyret, sur le plan du patrimoine, auriez-vous quelques idées, mais qui ne coûtent pas trop cher » ? Je lui ai proposé l'inscription du Vieux Lyon parmi les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO, ce à quoi Raymond Barre, homme très cultivé et international, a donné son accord. Peu après, alors que la RVL fêtait son 40^{ème} anniversaire dans les salons de l'Hôtel de Ville, un expert de l'UNESCO et archéologue tunisien, Azzedine Bechaouche a estimé qu'il faudrait rajouter Fourvière au Vieux Lyon ; par la suite, Didier Repellin, l'architecte en chef des Monuments historiques du Rhône et du Vaucluse, auteur du dossier qui avait permis au Palais des Papes d'Avignon d'être inscrit au patrimoine mondial, a fait venir des experts étrangers. Ils ont passé 48 heures à Lyon et conclu qu'il fallait présenter ce qu'on appelle le « site historique du Lyon », incluant les

Pentes de la Croix-Rousse et la presque île, soit la ville de Lyon telle qu'on la voit sur tous les plans jusque vers 1800, puisqu'elle est restée dans les mêmes limites de l'époque romaine jusqu'à la Révolution française.

Il fallait ensuite convaincre Paris, parce que ce sont les Etats qui présentent les candidatures à l'UNESCO. »

Raymond Barre fait alors jouer sa stature d'homme d'Etat.

« Quand les services parisiens de l'architecture et du patrimoine ont reçu notre dossier, ils sont allés trouver leur ministre en disant - nous l'avons su par la suite - : « Il n'est pas possible que l'on présente Lyon, puisqu'à Lyon il n'y a rien ! » C'était la vision que l'on avait de Lyon, depuis Paris et sans doute du monde entier. Le ministre de la culture, Philippe Douste Blazy, ami de Raymond Barre, ne pouvait cependant refuser le dossier. »

Le 5 décembre 1998, l'UNESCO réuni à Kyoto a accepté Lyon. Cela aurait été inimaginable dix ans plus tôt. Lyon obtient le label au vu de la situation de carrefour de son site et d'une continuité urbaine qui se manifeste sur deux millénaires, sans césure importante. L'évolution des normes de classement de l'UNESCO joue aussi un rôle : le concept de *living heritage* ou site évolutif habité en perpétuelle transformation contribue à faire percevoir l'intérêt de la candidature lyonnaise. Avant Lyon, Porto (1996) avait profité de cette nouvelle conception pour candidater.

Justification d'inscription du site historique de Lyon

Rapport d'évaluation n°872 de l'ICOMOS, whc.unesco.org/fr/list/872

Critère ii : « Lyon représente un témoignage exceptionnel de la continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaires, sur un site à l'énorme signification commerciale et stratégique, où des traditions

culturelles en provenance de diverses régions de l'Europe ont fusionné pour donner naissance à une communauté homogène et vigoureuse.

Critère iv : « de par la manière particulière dont elle s'est développée dans l'espace, Lyon illustre de manière exceptionnelle les progrès et l'évolution de la conception architecturale et de l'urbanisme au fil des siècles. »

La conjonction est décidément favorable : au moment où est connue la décision de l'UNESCO, **Raymond Barre** signe, le 8 décembre 1998, une convention avec l'Etat. (Elle sera renouvelée jusqu'en 2008). Elle prévoit la rénovation du Musée Gadagne et la restauration d'édifices majeurs.

Le lancement d'un inventaire à Lyon prévu aussi par la Convention n'est pas anodin si l'on pense, comme **Françoise Uzu**, conservateur régional de l'inventaire à la DRAC Rhône-Alpes, que l'« on protège bien ce qu'on connaît bien ». Lyon ne faisait jusque-là pas partie des villes concernées par l'Inventaire général de la France.



L'agglomération commence à se regarder dans le miroir du patrimoine

L'UNESCO apporte, en 2003, le concept de « patrimoine immatériel » pour valoriser tout ce pan de l'histoire de l'humanité qui ne s'est pas incarné dans du bâti. La notion de patrimoine y gagne une profondeur nouvelle ; dans l'agglomération lyonnaise elle favorisera la mise en majesté des communes (et des populations) de la périphérie, hauts lieux de l'histoire industrielle, laissant espérer qu'un récit d'agglomération qui prenne en compte toutes les mémoires soit un jour mis en partage.

En 2005, le Grand Lyon prend la compétence de la coordination des Journées européennes du patrimoine et se trouve engagé par cette conception très large du patrimoine.

Sous la pression des associations, des projets urbains s'ouvrent à la réflexion sur la manière de transmettre des mémoires. A Vaulx-en-Velin, c'est le collectif du Cercle de la Soie Rayonne qui se mobilise pour sauver l'usine TASE face à l'opération Carré de soie...

Pour le Grand Lyon de manière plus générale, l'enjeu devient celui d'incorporer des éléments de mémoire dans ses projets urbains, sans pour autant tout figer.

Défilé de la Biennale de la danse, Fête des Lumières, arc des fleuves, gastronomie..., l'agglomération s'est donnée des emblèmes. Ils lui permettent de penser sa singularité avec, chaque fois, des correspondances : quand le réalisateur Clint Eastwood est récompensé du Prix Lumière en 2009 lors du nouveau festival, l'hommage aux inventeurs du cinéma est explicite ; un projet comme *LyonBioPole* n'aurait pu voir le jour sans l'épopée des Mérieux et, au-delà, l'histoire hospitalière de Lyon, ni *Lyon Urban Trucks and Bus* sans l'histoire des Berliet... Plus que jamais, mémoire et histoire permettent l'inscription dans un monde commun et sont des propulseurs, car on convoque un passé pour définir un futur.



Les associations révèlent les mémoires du territoire

Tous les ans les habitants de Ternand et des villages alentours travaillent à la reconstitution la plus authentique possible de l'atmosphère moyenâgeuse du village pour une leçon d'histoire grandeur nature donnée aux milliers de visiteurs qui viennent pour l'occasion ; au lieu dit Le Plat de l'Air, devant les arches de l'aqueduc romain du Gier à Chaponost, se tient le Festival culturel de l'Aqueduc ; Epoqu'auto est un salon international de l'auto et de la moto anciennes à Eurexpo ; le semi-marathon du patrimoine sillonne Lyon en passant par les sites remarquables...

Ces événements créés autour de l'an 2000 ne sont qu'une infime partie de tous ceux qui, se référant au patrimoine, émaillent la vie de l'agglomération.

Pour saisir ce qui se joue en France autour de cet engouement patrimonial, le ministère de la Culture commande à un laboratoire de Grenoble (le **CERAT**) une enquête sur les associations du patrimoine. Réalisée en 1999-2000, elle fait apparaître que l'intérêt pour le patrimoine va bien au-delà du bâti.

L'étude fait aussi apparaître que les associations sont moins centrées sur le patrimoine que sur les mémoires d'un territoire, et en favorisent la transmission.

Quelle est la nature du Patrimoine auquel vous vous intéressez ?

(Question posée à 122 associations du Rhône)

Monumental	85	Naturel	33
Écrit	71	Industriel	31
Mobilier	45	Ethnologique (costumes...).....	23
Tradition (fête, cérémonie...).....	43	Linguistique	11
Archéologique	41	Préhistorique	8
Lieu de mémoire, moment de l'histoire nationale.....	36	Autres	19

(Source : Les associations du patrimoine, « développement culturel » n°136, septembre 2001, Ministère de la Culture)

Dans l'agglomération lyonnaise, les maires ont souvent été étonnés de l'intérêt des nouveaux habitants pour le patrimoine de leur commune. L'historien **François Hartog** apporte son analyse :

« Le besoin de patrimoine a toujours été réactivé dans les moments de crise du temps. À la Renaissance, par exemple, période troublée par la chute de l'Empire romain d'Orient et par la découverte de l'Amérique, on s'intéresse de près à la conservation des vestiges de l'Antiquité. Sous la Révolution française, encore, qui prône la rupture avec le passé, sont

créés les musées et le « patrimoine national historique ». Aujourd'hui, le patrimoine s'est considérablement élargi et s'étend bien au-delà du monument traditionnel : à un lavoir, un quartier, une épicerie, un cinéma. Nous sommes dans un autre fonctionnement : ce patrimoine-là sert à la fabrication d'une identité, à s'approprier un territoire afin de s'y reconnaître. D'ailleurs, les associations de sauvegarde de quartiers regroupent souvent des habitants très récents, preuve que le but n'est pas de perpétuer un passé, mais bien de se construire une identité pour servir le présent ».

(Propos recueillis par Télérama, n°2854, 22 septembre 2004)

Nouveaux combats, nouvelles armes

De nouvelles formes de mobilisation surgissent autour du patrimoine, avec de nouvelles perceptions du patrimoine : Ocra-Lyon, créée en 2001 s'intéresse aux souterrains et organise la découverte de ceux du fort de Vaise lors des Journées du patrimoine.

Des mobilisations continuent à opérer contre des destructions, des réemplois de bâtiments font débat, comme celui de l'Hôtel Dieu...

Aux intrus, la patrie... très énervée

Le Monde, 25-26 novembre 2007

Son nom sonne comme celui d'un mouvement underground allemand, mais il n'en n'est rien : Untergunther est un mot purement inventé, dénué de sens. Il désigne un groupe clandestin,

basé à Paris, qui a pour ambition de « restaurer les parties invisibles du patrimoine ».

De septembre 2005 à septembre 2006, plusieurs membres de cette

organisation ont occupé le Panthéon - à l'insu de l'administration - dans le but de réparer son horloge.

Pour appeler à protéger des monuments en péril, les associations utilisent des nouveaux outils, tel le blog

pour débattre de l'avenir des prisons de Perrache, Saint Paul et Saint Joseph.

Le patrimoine culturel immatériel : les mémoires réhabilitées

La préoccupation de l'UNESCO pour ce qui sera appelé « patrimoine immatériel » remonte à la « Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire » de novembre 1989. Cette notion permet de valoriser ce qui, dans l'histoire, n'a pas laissé de traces, notamment tout ce qui touche

aux mémoires des collectivités humaines. Elle facilitera la valorisation de l'identité de la périphérie de Lyon et celle des mémoires jusque-là occultées - au regard de la manière dont l'agglomération valorise les aspects de son passé -, comme celle de l'immigration.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

17 octobre 2003, UNESCO - portal.unesco.org/fr

On entend par « patrimoine culturel immatériel » les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le

cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction

de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. (...) (art. 2)

« L'usage anxiolytique du patrimoine »... Un remède à l'incertitude ?

Les espèces ou la biodiversité, les gènes, les milieux naturels, le climat... tout devient susceptible de devenir objet de préservation. « Jusqu'où va et ira cette volonté

de "mettre à l'abri" et de "sauvegarder" ou de "fixer" ? », s'interroge le philosophe **François Dagognet** dans son ouvrage *Le musée sans fin* :

« Le musée sans fin » extrait

François Dagognet, édition Champ Vallon, 1993

(...) Où commence la menace ? Et que faut-il classer, protéger ? Voire, comment lutter contre l'humidité et l'atmosphère, la pluie et l'érosion ? On

en arrive bientôt à la multiplication de "réserves" - des plages entières totalement prises en charge par la puissance publique : des régions

complètes, dans leur vastitude, sont directement muséifiées (...)

En 2004 paraît un ouvrage, «*La France en mutation*» (M. Kokoreff, J. Rodriguez). Il est sous titré «*quand l'incertitude fait société*». De fait, le monde dans lequel nous vivons renforce les sentiments de vulnérabilité, de risque... Perte d'emprise des grandes croyances collectives, religieuses et idéologiques qui «*tenaient ensemble*» les individus, caractère relatif des croyances et des valeurs... A côté du recours à de nouvelles formes

de religiosité par exemple, le patrimoine avec son lot de rituels commémoratifs pourrait être un des moyens que l'on se donne pour conjurer cette incertitude, se rassurer. N'est-ce pas parce qu'il y a incertitude sur l'avenir de nos sociétés que l'on voudrait tout garder en l'état, ou tout se remémorer ? L'intérêt pour le patrimoine n'est-il pas d'autant plus important que l'on a peur de perdre le «*fil du temps*» ?

Des rituels pour recréer du sens partagé

Ce fil du temps, c'est l'un des fils les plus importants de ce l'on appelle le lien social, lui aussi questionné. Face à l'enjeu de faire société, de produire un sens qui soit commun, le politique a un rôle essentiel estime **Jacky Darne**, vice-président du Grand Lyon chargé des finances et moyens. Apporter ce qu'il appelle un projet «*unifiant*», cela peut passer par des rituels prêtant à sourire tant ils semblent anecdotiques :

« Un maire a besoin de réunir, d'être signe de rassemblement. On constate, par exemple, que les vœux ont tendance à prendre de plus en plus d'importance dans les communes. On plaisante à ce sujet, mais on y investit.

L'enjeu en est sans doute une manière de lutter contre la fragmentation sociale. C'est un temps symbolique, un moment de rassemblement qui réunit tous les habitants dans leur diversité, avec un discours qui parle à la fois du présent et du futur, un moment formel et informel, chaleureux et officiel..., un moment de rassemblement. De fait, la population accorde de l'importance à ces vœux. Le politique doit valoriser un tel moment social, à cette période particulière de l'année qui marque une appartenance commune. (...)

« Images et signes : le trop plein ? »,
Co-édition Grand Lyon - Economie et Humanisme, 2006

L'illumination des Gratte-Ciel

Le Rize, centre Mémoires et Société a ouvert ses portes à Villeurbanne en février 2008, dans le bâtiment des anciennes archives du Crédit Lyonnais. Il a été préfiguré par une politique active de manifestations, célébrations, commémorations, telles celle, récurrente, de la Journée des Justes, ou celles de l'anniversaire de la création du Conseil national de la résistance, du Génocide arménien ou encore du Front populaire. Ces rituels semblent favoriser la construction d'une identité, remarque **Jean-Paul Bret**, premier vice-président du Grand Lyon et maire de Villeurbanne :

« Les choses se font au fur et à mesure de la vie collective, même si l'action politique peut quelquefois créer les conditions de l'appropriation. Pour les Gratte-Ciel, cette identité s'est enracinée avec les cérémonies anniversaires de leur création. Nous avons célébré les cinquante, soixante et soixante-dix ans de cet ensemble construit en 1934. Grâce à ces anniversaires, aux livres édités à leur occasion,

aux travaux des chercheurs, nous avons progressé dans la connaissance historique. Ce grand ensemble est progressivement devenu patrimoine, donc site de référence. Les Gratte-Ciel ne sont pas les Châteaux de la Loire, mais ils sont porteurs d'histoire et d'exemplarité. (...)
La fête contribue à la cohésion. Au moment des anniversaires des Gratte-Ciel, si nous nous étions contentés d'une approche savante, nous n'aurions pas réussi à faire en sorte que tous les habitants y participent. C'est pourquoi, par exemple, pour les soixante-dix ans, nous avons produit un très grand événement de rue qui a consisté en l'illumination des Gratte-Ciel. Chaque famille pouvait installer des pots de résine sur les fenêtres et, à 22 heures précises, pendant trois soirs, elles ont enflammé les mèches, faisant ainsi jaillir la lumière. Les habitants s'en souviendront longtemps, c'est évident. Comme pendant longtemps, on s'est souvenu à Villeurbanne de la venue de Buffalo Bill. La fête agit fortement sur les mémoires parce qu'elle amène du plaisir et du partage. Elle est toujours ce dont on se souvient ». (...)

Cela concerne aussi un patrimoine plus ordinaire, ajoute-t-il :

(...)« Ce que je viens d'énoncer pour les Gratte-Ciel, cette lente appropriation des signes est encore plus prégnante pour des édifices plus modestes et qui pourtant révèlent une ville. Dans le quartier de Croix-Luizet, les petites maisons avec ateliers ont très souvent été construites par des Italiens ou des Espagnols. Beaucoup se ressemblent. Et les générations issues de ces immigrations ont oublié

que leurs grands-parents ou arrière-grands-parents les ont construites. Or, elles sont aujourd'hui dans le code génétique de la ville. Elles lui donnent une identité très particulière qui n'est pas habituelle des villes-centres. (...)

En investissant l'histoire, nous allons chercher des signes, nous les faisons partager, nous contribuons à ce que les uns et les autres se voient dans ce qu'ils sont, nous reconnaissons chacun, nous créons du partage ».

(«Images et signes : le trop plein»,
Millénaire 3 Grand Lyon - Economie et Humanisme, 2006)

A la découverte de l'agglomération !

Avec l'inscription de Lyon au patrimoine mondial, puis l'inventaire qui s'est ensuivi, l'exploration patrimoniale de l'agglomération a commencé, avec un regard nouveau. Le point de départ est forcément le site historique, objet du label, mais elle s'est poursuivie ensuite au-delà. Le Rhône a ainsi été franchi (l'ouvrage Zoom, rive gauche en rend compte).

A la suite de l'inscription, la fréquentation touristique a augmenté sensiblement, les touristes sont présents toute l'année, le tourisme d'affaire est favorisé, mais on est loin de l'envol escompté.

La Ville de Lyon a mis en place, depuis 2003, des « balades urbaines » dans chaque arrondissement. L'idée est de garder l'esprit des Journées du patrimoine,

et d'installer le week-end, à intervalle régulier durant l'année, une lecture commune de la ville.

L'inscription du site historique de Lyon, en affranchissant le patrimoine du monumental et de la seule référence aux quartiers anciens permettra d'élargir la valorisation patrimoniale à toutes les communes de l'agglomération. Si le patrimoine est tout ce qui répond au besoin d'ancrage et d'identité commune, c'est un potentiel énorme qui s'ouvre. Cette révolution n'a pas encore produit ses effets. Ainsi, durant les années 2000, les habitants de l'agglomération ont continué à faire visiter les mêmes lieux quand leurs proches viennent leur rendre visite, Fourvière et le Vieux Lyon en tête.

Journées du Patrimoine : les prémices d'une prise de compétence (2005)

Prenant conscience de l'intérêt d'aborder les questions patrimoniales à l'échelle de l'agglomération, l'Union des Comités d'intérêts locaux du Grand Lyon (UCIL) a initié en 2003 les premiers États généraux du patrimoine du Grand Lyon. Dans la salle du Conseil de communauté, les associations de l'agglomération ont planché sur les domaines dans lesquels le Grand Lyon pourrait jouer un rôle de coordination et d'expertise.

Dans l'Est lyonnais, des associations se réunissent pour valoriser le patrimoine de leur territoire, à l'image de ce qu'a fait l'Ouest lyonnais autour des Monts d'Or.

Alors que les associations apprennent à penser le patrimoine à l'échelle pluricommunale, la Communauté

urbaine prend, le 1^{er} janvier 2005, la compétence de la coordination des Journées Européennes du Patrimoine. Laqueduc du Gier, le château des Gondi à Pierre-Bénite, le Centre chorégraphique national à Rillieux-la-Pape... disent aux visiteurs, parmi des centaines d'autres lieux, que le patrimoine s'étend aujourd'hui bien au-delà des limites du site historique reconnu par l'Unesco.

La prise de compétence relative aux Journées Européennes du patrimoine intervient en même temps que celle de l'organisation du défilé de la Biennale de la Danse, ce n'est pas anodin. L'enjeu est de faire émerger, au-delà de la mosaïque des mémoires, une mémoire partagée.

Séance publique du 12 juillet 2004 - extrait de la délibération n° 2004-2043

www.grandlyon.com

L'enjeu n'est pas de se substituer aux acteurs locaux, mais la Communauté urbaine est bien placée pour coordonner cet événement au niveau de l'agglomération :

- en mobilisant les Communes qui ne sont pas encore partenaires de l'opération,
- en rapprochant les initiatives autour

d'un ou plusieurs thèmes communs, - en développant le plan de communication de cet événement qui intéresse les 55 communes de l'agglomération.

Délibéré :

Approuve le transfert à la Communauté urbaine de Lyon d'une compétence coordination ou soutien financier

à des manifestations culturelles de rayonnement d'agglomération. Seront concernées, à compter du 1^{er} janvier 2005 : la Biennale de la danse et le défilé de la Biennale, la Biennale d'art contemporain et l'Art sur la place, la coordination des journées européennes du patrimoine.

Des parcours patrimoniaux à l'échelle de la région Lyon/St-Etienne

En 2004, une balade urbaine entre Tony Garnier et «les Etoiles» de Renaudie en passant par le fleuve Rhône est mise en place, avec un succès immédiat. La valorisation du patrimoine s'esquisse entre Lyon et Saint-Etienne et dans la vallée du Gier. Envisagée à cette échelle, la perception du patrimoine change, le passé industriel et les réalisations du 20^{ème} siècle sont omniprésents. **Bruno Delas**, qui conduit la mission site historique - Ville de Lyon et la mission culture - Grand Lyon, revient sur les parcours patrimoniaux développés par l'association Région Urbaine de Lyon (RUL) :

« Les frontières administratives sont en train de tomber. A terme, la métropole lyonnaise sera amenée à épouser le périmètre de la RUL. La problématique du tourisme et de la valorisation du patrimoine est ressortie très tôt comme une

des actions fortes de ce projet, car insuffisamment prise en compte jusque-là. Il est apparu évident que c'était également un excellent levier pour affirmer l'identité du territoire de la RUL, pour rapprocher deux agglomérations comme Lyon et Saint-Etienne. On s'est donc intéressé de près au patrimoine du 20^{ème} siècle. C'est le patrimoine le plus parlant de notre environnement urbain actuel et de celui que l'on va être amené à fabriquer. Derrière, on s'est aperçu qu'il y avait un certain nombre d'acteurs et de sites forts. Tony Garnier à Lyon, Le Corbusier à Firminy, « Les Etoiles » de Renaudie à Givors, la Maison du Rhône qui offre une approche touristique du patrimoine 20^{ème} siècle... bref, le territoire de la RUL dispose d'un formidable potentiel de développement en la matière. »

(Propos recueillis en septembre 2005)

Villa Gillet - Cité TASE : chercher le lien !

A Vaulx-en-Velin, le Carré de Soie, grand projet d'agglomération qui ambitionne de recomposer tout ce secteur de l'Est lyonnais situé à cheval sur les communes de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin, est en train de sortir de terre. « *Le Cercle de la Soie Rayonne* », collectif d'associations, se crée en 2008 pour sauvegarder l'usine des Textiles Artificiels du Sud-Est (TASE), emblème de l'histoire industrielle. L'usine fait face à la «*petite TASE*», quartier édifié pour les salariés, où habitent encore leurs descendants. C'est sur ce territoire que l'épopée industrielle de l'Est

lyonnais a démarré dans les premières décennies du 20^{ème} siècle. Les réalisations dans le textile, la mécanique, la chimie, l'électricité ou à la croisée de ces secteurs ont eu des retombées multiples dans l'agglomération, que ce soit l'essor de grands groupes industriels, le peuplement de l'agglomération par cohortes migratoires successives, ou des hybridations culturelles. De cette aventure, il reste de nombreuses traces, matérielles et immatérielles, dans les esprits. L'enjeu autour de l'usine TASE va donc bien au-delà d'un hommage à rendre à la mémoire ouvrière, estime **Philippe Durjardin** :

« Je ne peux pas penser la prospérité lyonnaise et grandlyonnaise, sans penser la prospérité liée à la tradition manufacturière de la soie ; la prospérité liée, ensuite, à la conception et à l'élaboration des « textiles artificiels ». Mais je ne peux pas plus penser cette prospérité sans songer à la grande mécanique, soit l'installation des usines Berliet et la production des véhicules « poids lourds », civils et militaires, à Vénissieux. Et qu'en aurait-il été de ces multiples activités industrielles sans la production électrique de l'usine-barrage de Cusset ?

J'aime dire que les Grandlyonnais se situeront heureusement, dans l'espace et dans le temps, quand ils feront le rapport et le raccord entre la villa Gillet et la cité TASE. Tout ira mieux, alors. (...)

Je suis frappé, pour ne pas dire moralement choqué, et intellectuellement stupéfié, qu'à ces lieux industriels, en

cours de destruction, on attache considération qu'au motif de la mémoire populaire et ouvrière. Parce que, pour pouvoir penser l'existence de certaines activités, la prospérité de certaines filières technologiques, il faut bien que le capital soit là, apporté par des sociétés anonymes, ou autres, ou par des familles. Tel est le cas, à Lyon, de la famille Gillet, de la famille Lumière, de la famille Mérieux... Mais encore, il n'y a pas de production industrielle, effective et rentable, sans que des ingénieurs, sans que des techniciens, sans que des chercheurs, aient mis au point les procédés qui rendront la conception du produit et son élaboration - à plus ou moins haute valeur ajoutée - possibles. Où est la mémoire des ingénieurs, des techniciens, des chercheurs, qui faisaient lien entre l'ouvrier et le capital ? Nulle part ! »

(Libération, 23 mars 2009,

« Le Grand Lyon peut être sujet à des trous de mémoire »)

L'histoire lyonnaise, chacun peut se l'approprier à partir d'un travail de mémoire ; autour de l'histoire de la soie par exemple, il est possible de faire découvrir aux élèves du lycée des Canuts de Vaulx-en-Velin, dont les parents ont pu participer à l'épopée de la soie artificielle, qu'ils appartiennent à la même histoire que les canuts d'autrefois. Au terme de ce parcours, la soie artificielle se confond avec la soie tout court. L'histoire de l'usine TASE à Vaulx-en-Velin rejoint celle de Lyon...

Si j'étais canuse,

Si j'étais canuse,

Je tisserais de la soie pour les pauvres gens.

Si j'étais canuse,

Je traverserais les traboules lyonnaises dès l'aube.

Si j'étais canuse,

J'offrirais du pain blanc à tous les malheureux.

Si j'étais canuse,

Je ferais le tour du monde en chantant.

Si j'étais canuse,

Je dirais « vis en travaillant, meurs en combattant ».

Naïma Aoulmi

Poème écrit en 1998 par une élève en CAP au lycée professionnel des Canuts à Vaulx-en-Velin, à la faveur d'une réflexion sur le nom de l'établissement. Cahier Millénaire 3 n°20, Mémoires et identités de l'agglomération lyonnaise, janvier 2000.

Grand Lyon Prospective - www.millenaire3.com



**Rendez-vous sur www.40ans.grandlyon.com
pour suivre le feuilleton des 40 ans du Grand Lyon**

LE PATRIMOINE AUTREMENT DIT Construire de la valeur dans l'agglomération

Directeur de la publication : Jean-Loup Molin

Responsable éditorial : Pascale Fougère

Investigations/Rédaction : Cédric Polère

Recherche iconographique : Stéphane Autran

Conception graphique, réalisation : Crayon Bleu

Réalisation : Nathalie Joly

Impression : Service reprographie du Grand Lyon

Crédits Photos : Grand Lyon, Agence d'urbanisme, Cité de la Création,
Stéphane Autran et Régis Neyret

Remerciements à Régis Neyret, à la mission Culture et aux Archives du Grand Lyon,
et à l'Agence d'Urbanisme pour leurs éclairages

Tirage : 1 000 exemplaires

Décembre 2009